

RAPPORT DE GESTION
POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2023
DATÉ DU 8 AOÛT 2023

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, ainsi qu'une comparaison avec les périodes correspondantes de 2022, avec le trimestre clos le 31 mars 2023 et avec la situation financière de la compagnie au 31 décembre 2022, selon le cas. Les périodes comparatives de 2022 sont retraitées et non auditées afin de refléter l'adoption d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et d'IFRS 9, *Instruments financiers*. Le présent rapport de gestion consiste en des commentaires généraux suivis d'une analyse du rendement des quatre principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

TABLE DES MATIÈRES

Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables	Liquidités et gestion et suffisance du capital
2 Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives	43 Liquidités
3 Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR	44 Flux de trésorerie
	45 Engagements et obligations contractuelles
Résultats d'exploitation consolidés	45 Gestion et suffisance du capital
4 Points saillants financiers	48 Rendement des capitaux propres
5 Faits nouveaux	49 Notations
7 Bénéfice fondamental et bénéfice net	
11 Facteurs de valeur de Lifeco	Gestion des risques
15 Résultat des activités d'assurance	49 Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle
16 Résultat net des activités de placement	
17 Honoraires et autres produits	Méthodes comptables
18 Autres charges	50 Sommaire des estimations comptables critiques
19 Impôt sur le résultat	56 Mesures d'exposition et de sensibilité
	57 Normes internationales d'information financière
Résultats d'exploitation sectoriels	59 Transition à IFRS 17 et à IFRS 9
20 Exploitation canadienne	
24 Exploitation américaine	Autres renseignements
29 Exploitation européenne	63 Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR
32 Solutions de gestion du capital et des risques	70 Glossaire
34 Exploitation générale de Lifeco	72 Contrôles et procédures de communication de l'information
	72 Contrôle interne à l'égard de l'information financière
Situation financière consolidée	73 Transactions entre parties liées
35 Actif	73 Renseignements financiers trimestriels
38 Passif	74 Conversion des devises
41 Structure du capital de Lifeco	74 Renseignements supplémentaires

MODE DE PRÉSENTATION ET SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Lifeco, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent rapport, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour les périodes closes le 30 juin 2023 qui reflètent l'adoption d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et d'IFRS 9, *Instruments financiers*, et qui ont donné lieu au retraitement de certains montants comparatifs. Le lecteur est aussi prié de se reporter à la rubrique Méthodes comptables du présent rapport de gestion et au rapport de gestion et aux états financiers consolidés audités annuels de 2022 figurant dans le rapport annuel de 2022 de la compagnie.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », « objectif », « cible », « potentiel », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives, futures ou conditionnelles de ces termes. Les déclarations prospectives peuvent aussi porter, notamment, sur la compagnie et son exploitation, ses activités (y compris la répartition des activités), sa situation financière, sa performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance et les objectifs financiers à moyen terme), ses stratégies ou ses perspectives commerciales courantes, ses mesures, ses cibles et ses objectifs liés au climat et à la diversité, la conjoncture mondiale prévue, ainsi que les mesures futures que la compagnie pourrait prendre, y compris les déclarations qu'elle pourrait faire à propos des projections relatives aux coûts, aux avantages, au calendrier des activités d'intégration et au calendrier et à l'étendue des synergies en matière de produits et de charges liés aux acquisitions et aux dessaisissements (notamment en ce qui concerne l'acquisition proposée d'Investment Planning Counsel [IPC], l'acquisition proposée de Value Partners Group Inc. [Value Partners], la vente proposée de Putnam Investments [Putnam] et la vente proposée des activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne de Canada Life U.K.), de la création et de la réalisation de valeur, des occasions de croissance, des activités prévues en matière de gestion du capital et de l'utilisation prévue du capital, de l'estimation des sensibilités au risque relatif à la suffisance du capital, des montants prévus des dividendes, des réductions de coûts et des économies prévues, des dépenses ou des investissements prévus (notamment les investissements dans l'infrastructure technologique et dans les capacités et solutions numériques, ainsi que les investissements dans les partenariats stratégiques), du calendrier et de l'achèvement des acquisitions proposées d'IPC et de Value Partners et de la vente proposée de Putnam et des activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne de Canada Life U.K., de l'incidence des faits nouveaux en matière de réglementation sur la stratégie d'affaires et les objectifs de croissance de la compagnie.

Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance, des fonds communs de placement et des solutions de retraite. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Dans tous les cas, l'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non limitative, les hypothèses relatives aux ventes, aux honoraires, aux ventilations d'actifs, aux déchéances, aux cotisations aux régimes, aux rachats et aux rendements du marché, la capacité d'intégrer les acquisitions récentes et proposées, la capacité de tirer parti des acquisitions récentes et proposées et de réaliser les synergies prévues, le comportement des clients (y compris les réactions des clients aux nouveaux produits), la réputation de la compagnie, les prix du marché pour les produits offerts, le niveau des souscriptions, les primes reçues, les honoraires, les charges, les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les taux de déchéance des régimes et des polices, les cotisations nettes des participants, les ententes de réassurance, les besoins de liquidités, les exigences de capital, les notations, les impôts, l'inflation, les taux d'intérêt et de change, la valeur des placements, les activités de couverture, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers et aux marchés des titres d'emprunt), la situation financière des secteurs et des émetteurs de titres d'emprunt (particulièrement dans certains secteurs compris dans le portefeuille de placements de la compagnie), la concurrence, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à y apporter des changements, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les paiements requis aux termes de produits de placement, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements de méthodes comptables et l'incidence de l'application de changements de méthodes comptables futurs, les changements de normes actuarielles, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers prestataires de services, la capacité de la compagnie à effectuer des transactions stratégiques et à intégrer les acquisitions, les changements significatifs imprévus à l'égard des installations, des relations avec les clients et les employés et des ententes liées aux créances de la compagnie, le niveau des efficacies administratives et opérationnelles, les changements des organisations de commerce, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale.

Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant dans le rapport de gestion annuel de 2022 de la compagnie aux rubriques Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques, ainsi que dans la notice annuelle de la compagnie datée du 8 février 2023, à la rubrique Facteurs de risque. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Remarque importante concernant l'information relative à la durabilité

Certaines déclarations prospectives du présent rapport de gestion se rapportent aux objectifs, aux priorités, aux stratégies et aux engagements ou aux mesures de la compagnie liés au climat et à la diversité. Les déclarations relatives au climat comprennent les déclarations concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la compagnie liées à ses propres activités et à sa consommation d'énergie et l'élimination des émissions nettes de GES dans ses activités d'exploitation et de financement d'ici 2050, les causes et les incidences potentielles des changements climatiques à l'échelle mondiale et l'approche de la compagnie pour repérer et gérer les risques et les occasions liés au climat. Les déclarations relatives à la diversité comprennent des déclarations concernant l'augmentation de la représentation des femmes et des minorités sous-représentées au sein de la direction. Les déclarations prospectives relatives aux changements climatiques et à la diversité contenues dans le présent rapport de gestion sont présentées dans le but d'aider nos parties prenantes à comprendre comment nous comptons aborder la gouvernance, la stratégie, les risques, les occasions et les objectifs liés au climat, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Les engagements, les objectifs ou les cibles mentionnés dans le présent rapport de gestion, y compris, sans s'y limiter, les engagements de la compagnie à atteindre zéro émission nette et les mesures liées à la diversité, sont ambitieux et pourraient devoir être modifiés ou recalibrés à mesure que les données s'améliorent et que la climatologie, les exigences réglementaires et les pratiques du marché en ce qui a trait aux normes, aux méthodes, aux paramètres et aux mesures évoluent. Notre analyse du risque lié aux changements climatiques et notre stratégie d'élimination des émissions nettes de GES sont toujours en cours d'élaboration, et les données qui sous-tendent notre analyse et notre stratégie pourraient continuer d'évoluer au fil du temps. Nous continuons également d'accroître nos données relatives à la diversité. Il est fort possible que nos attentes, nos prévisions, nos estimations, nos prédictions et nos conclusions ne se révèlent pas exactes et que nos hypothèses s'avèrent inexactes, et il existe un risque significatif que nous ne soyons pas en mesure de réaliser nos objectifs, nos priorités, nos stratégies et nos engagements liés au climat et à la diversité. De plus, bon nombre des hypothèses, des normes, des paramètres et des mesures utilisés dans la préparation de ces déclarations prospectives ne sont pas audités, ne font pas l'objet d'une vérification indépendante, sont peu comparables et continuent d'évoluer.

La climatologie, l'analyse des risques liés aux changements climatiques et les rapports connexes comportent des limites et des incertitudes. De nombreux facteurs que nous ne pouvons prévoir ou prédire avec exactitude font actuellement l'objet de recherches en climatologie, ce qui aura une incidence sur la capacité de la compagnie à réaliser ses objectifs, ses priorités, ses stratégies et ses engagements liés au climat. De nombreux facteurs auront également une incidence sur la capacité de la compagnie à réaliser ses objectifs, ses priorités, ses stratégies et ses engagements liés à la diversité. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, la nécessité de disposer de données climatiques plus nombreuses et de meilleure qualité et de normaliser les méthodes pour mesurer les facteurs liés au climat, notre capacité à recueillir et à vérifier les données, notre capacité à élaborer des indicateurs pour surveiller efficacement nos progrès et évaluer et gérer les risques liés au climat, la nécessité d'une action dynamique et continue de la part des parties prenantes (y compris les organisations gouvernementales et non gouvernementales, nos contreparties et d'autres entreprises et particuliers), la conformité à nos politiques et procédures, notre capacité à recruter et à maintenir en poste du personnel clé dans un marché des talents concurrentiel, les progrès technologiques, l'évolution du comportement des consommateurs, les divers efforts de décarbonisation dans l'ensemble des économies, les défis liés à l'établissement d'un l'équilibre entre les objectifs de réduction des émissions et une transition ordonnée, juste et inclusive et les facteurs géopolitiques qui ont une incidence sur les besoins énergétiques mondiaux, le contexte juridique et réglementaire et les considérations liées à la conformité réglementaire.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES MESURES FINANCIÈRES ET DES RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR

Le présent rapport de gestion contient certaines mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) et certains ratios non conformes aux PCGR, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental (perte fondamentale) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains) », « bénéfice fondamental : résultat des activités d'assurance », « bénéfice fondamental : résultat net des activités de placement », « actif géré » et « actif administré ». Les ratios non conformes aux PCGR sont désignés, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental par action ordinaire », « rendement des capitaux propres fondamental », « ratio de distribution fondamental » et « taux d'imposition effectif – bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires ». Les mesures financières et ratios non conformes aux PCGR constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux PCGR (les normes IFRS). Toutefois, ces mesures financières et ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR (les normes IFRS) et ne peuvent être comparés directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent rapport de gestion pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux PCGR, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure et ratio.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Principales données financières consolidées

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023 ⁶	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice					
Bénéfice fondamental ^{1, 6}	920 \$	826 \$	903 \$	1 746 \$	1 615 \$
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	498	595	823	1 093	2 157
Par action ordinaire					
De base :					
Bénéfice fondamental ^{2, 6}	0,99	0,89	0,97	1,87	1,73
Bénéfice net	0,53	0,64	0,88	1,17	2,32
Bénéfice net dilué	0,53	0,64	0,88	1,17	2,31
Dividendes versés	0,52	0,52	0,49	1,04	0,98
Valeur comptable ³	23,22	23,45	22,11		
Rendement des capitaux propres fondamental ^{2, 6}	15,9 %	16,1 %			
Rendement des capitaux propres ³	11,7 %	13,4 %			
Ratio de distribution fondamental ^{2, 6}	52,6 %	58,7 %	50,6 %		
Ratio de distribution ³	97,4 %	81,3 %	55,7 %		
Ratio de levier financier ⁴	31 %	33 %	33 %		
Ratio cours/bénéfice ³	14,2 x	11,7 x			
Ratio cours/valeur comptable ³	1,7 x	1,5 x			
Total de l'actif selon les états financiers	690 003 \$	691 853 \$			
Total de l'actif géré¹	1 042 373	1 040 214			
Total de l'actif administré¹	2 643 378	2 596 151			
Total de la marge sur services contractuels (déduction faite des contrats de réassurance détenus)	13 058	13 043			
Total des capitaux propres	28 774 \$	29 037 \$			
Ratio du TSAV consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie⁵	126 %	127 %			

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

⁴ Dans le calcul du ratio de levier financier, le solde après impôt de la MSC pour les produits sans participation est inclus dans le dénominateur, autre que la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu'elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV. Ces ratios sont des estimations fondées sur les données disponibles.

⁵ Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) est fondé sur les résultats consolidés de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie), la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada. Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du Bureau du surintendant des institutions financières. Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁶ Les résultats comparatifs sont retraités afin d'exclure le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées relatives à Putnam Investments.

Le bénéfice fondamental par action pour le deuxième trimestre de 2023 a augmenté de 2 % par rapport au deuxième trimestre de 2022 et de 11 % par rapport au premier trimestre de 2023. Le bénéfice net par action s'est chiffré à 0,53 \$ pour le deuxième trimestre de 2023, en baisse par rapport au deuxième trimestre de 2022 et au premier trimestre de 2023, principalement en raison des coûts liés aux dessaisissements au sein de l'exploitation américaine et de l'exploitation européenne, ainsi que des pertes au titre des autres éléments du résultat global réalisées à la suite du rééquilibrage des actifs pour favoriser des actifs à plus courte durée dans le compte de surplus au sein de l'exploitation européenne, qui ont eu une incidence négative de 0,30 \$ par action sur le bénéfice net. Le rééquilibrage des actifs a profité de l'augmentation des taux d'intérêt à court terme et a eu une incidence favorable sur les exigences de capital relatives au risque de taux d'intérêt lié au TSAV, en plus de réduire les sensibilités aux taux d'intérêt futurs (se reporter à l'analyse du bénéfice fondamental et du bénéfice net).

FAITS NOUVEAUX

- La compagnie a adopté et mis en œuvre avec succès IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et IFRS 9, *Instruments financiers*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023¹. Le nouveau régime de présentation de l'information permet une meilleure visibilité des importants facteurs économiques sous-jacents et de la diversification du portefeuille de Lifeco au moyen d'une présentation de l'information et de mesures améliorées. Ces nouvelles normes n'ont pas d'incidence financière significative et ne donnent pas lieu à un changement significatif du niveau de l'actif investi, et elles ne modifient pas non plus les facteurs économiques sous-jacents des activités de la compagnie ni la stratégie d'affaires de la compagnie.
- Alors que la compagnie fait progresser sa stratégie d'affaires et stimule les activités dans l'ensemble de son portefeuille, elle en profite pour améliorer sa présentation de l'information et les informations qu'elle fournit afin de clarifier et de rendre plus transparente la manière dont la compagnie crée de la valeur pour les actionnaires et fait croître l'entreprise. Par conséquent, la compagnie a revu ses priorités précédentes en matière de création de valeur afin de se concentrer plutôt sur trois principaux facteurs de valeur pour ses activités, qui sont : Solutions en milieu de travail, Gestion du patrimoine et des actifs et Assurance et solutions de gestion des risques.
- En juin, la Canada Vie a obtenu le contrat pour l'administration du programme de soins dentaires du gouvernement fédéral. Grâce à ce gain, une relation qui dure depuis plusieurs décennies est prolongée, et la Canada Vie conserve l'administration du Régime de soins dentaires de la fonction publique (RSDFP) pour les employés actifs et obtient celle du régime des retraités avec prise d'effet le 1^{er} juillet 2024. Dans l'ensemble, le programme représente des sinistres payés annuels d'environ 550 M\$ et couvre les 1,7 million de Canadiens membres du Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP) que nous avons intégrés le 1^{er} juillet 2023.

Faits saillants et transactions stratégiques

- Le 31 mai 2023, Lifeco a annoncé une entente visant la vente de Putnam Investments à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous le nom de Franklin Templeton. La contrepartie potentielle totale de la transaction et la valeur conservée sont estimées entre 1,7 G\$ US et 1,8 G\$ US. Franklin Templeton versera une contrepartie initiale s'établissant entre 950 M\$ US et 1 G\$ US, composée de 33,33 millions d'actions de Franklin Templeton à la clôture de la transaction et de 100 M\$ US en trésorerie 6 mois après la clôture. Une contrepartie supplémentaire d'un montant maximal de 375 M\$ US est rattachée à la croissance du partenariat et payable dans 3 à 7 ans. Lifeco conservera sa participation donnant le contrôle dans PanAgora Asset Management, un gestionnaire quantitatif d'actifs de premier plan, et réalisera la valeur des capitaux de lancement de Putnam. Ces éléments, conjugués aux ajustements de clôture, représentent un montant estimatif qui se chiffre entre 375 M\$ US et 425 M\$ US. Lifeco conservera également certains actifs d'impôt différé liés à Putnam. Lifeco a convenu de conserver des actions représentant environ 4,9 % des actions en circulation de Franklin Templeton pour une période minimale de 5 ans. La transaction devrait être conclue au cours du quatrième trimestre de 2023 et elle est assujettie aux conditions de clôture habituelles, ce qui comprend l'obtention des approbations réglementaires. Le profit ou la perte avant les coûts de transaction découlant de la transaction ne devrait pas être significatif.

En plus de la vente, Lifeco, de concert avec Power Corporation du Canada et Franklin Templeton, a conclu un partenariat stratégique visant la distribution des produits Franklin Templeton. Lifeco fournira initialement à Franklin Templeton, dans les 12 mois suivant la clôture, un actif géré² à long terme de 25 G\$ US, et ce montant pourrait augmenter au cours des prochaines années.

¹ Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Méthodes comptables du présent document, ainsi qu'aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023.

² Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

- Le 3 avril 2023, la Canada Vie a annoncé une entente visant l'acquisition d'Investment Planning Counsel Inc. (IPC), une entreprise de gestion du patrimoine indépendante de premier plan, auprès de la Société financière IGM Inc. (IGM). Cette acquisition permet d'accélérer la stratégie de la Canada Vie visant à établir une plateforme de premier plan pour les conseillers indépendants au Canada. Grâce à cette acquisition, la Canada Vie sera l'un des plus importants fournisseurs de services de gestion du patrimoine non bancaires au Canada. La Canada Vie acquerra IPC pour une contrepartie en trésorerie totale de 575 M\$, sous réserve de certains ajustements. Des coûts de transaction et d'intégration de 25 M\$ avant impôt devraient être engagés au cours des 18 mois suivant la conclusion de l'entente. IGM est une société liée membre du groupe de sociétés de Power Corporation. La transaction devrait être conclue au cours du quatrième trimestre de 2023 et elle est assujettie aux conditions de clôture habituelles, ce qui comprend l'obtention des approbations réglementaires.
- Le 13 juin 2023, la Canada Vie a annoncé une entente visant l'acquisition de Value Partners Group Inc. (Value Partners), une société de placement à forte croissance établie à Winnipeg, qui offre des services aux clients ayant des besoins complexes et pointus en matière de gestion du patrimoine. Cette acquisition permet d'accélérer la réalisation de la stratégie de la Canada Vie liée à l'établissement d'une plateforme de gestion du patrimoine de premier plan pour les conseillers indépendants. L'acquisition sera financée au moyen de ressources existantes. Elle ne devrait pas avoir d'incidence significative sur la situation financière de la Canada Vie. La transaction devrait être conclue d'ici la fin de 2023 et elle est assujettie aux conditions de clôture habituelles, ce qui comprend l'obtention des approbations réglementaires (notamment de la Bourse de Toronto).
- Le 16 mai 2023, Canada Life U.K. a annoncé la conclusion d'une entente visant la vente de ses activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne à Countrywide Assured plc (Countrywide), une filiale de Chesnara plc. Approximativement 47 000 polices seront transférées à Countrywide en 2024, sous réserve de la réalisation d'un transfert approuvé par le tribunal. Auparavant, en novembre 2022, Canada Life U.K. avait annoncé la fermeture de ses activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne aux nouvelles affaires. En raison de cette entente, des coûts de dessaisissement de 29 M\$ ont été exclus du bénéfice fondamental au deuxième trimestre de 2023.

Opérations sur capitaux propres

- Le 18 avril 2023, la compagnie a remboursé le montant en capital de ses obligations de premier rang à 2,5 % arrivant à échéance de 500 M€, ainsi que les intérêts courus.
- Le 30 juin 2023, Great-West Lifeco U.S. LLC, une filiale de la compagnie, a effectué un versement de 150 M\$ US sur sa facilité de crédit non renouvelable.

Risques macroenvironnementaux

Bon nombre de facteurs contribuent au maintien de l'incertitude économique, et les marchés des capitaux mondiaux demeurent volatils. L'environnement présente un niveau élevé d'inflation et un resserrement des conditions financières, et, en ce qui concerne certaines banques américaines et européennes, on a vu s'accroître les préoccupations en ce qui a trait aux liquidités. Dans de nombreux pays où la compagnie exerce ces activités, les banques centrales tiennent compte de ces facteurs lorsqu'elles prennent les décisions relatives aux taux d'intérêt. À court et à moyen terme, les perspectives des marchés des capitaux et des marchés immobiliers demeurent très incertaines, et la compagnie exerce une surveillance active des événements et des informations à l'échelle mondiale.

Tout au long de 2022 et en 2023, les marchés des immeubles de bureaux commerciaux en Europe et en Amérique du Nord ont démontré des signes de ralentissement en raison de la demande réduite attribuable au retard accusé par les employeurs dans leurs plans de retour au bureau, ce qui a donné lieu à une hausse des taux d'inoccupation et à une détérioration de la performance opérationnelle – les conditions difficiles au sein de l'économie et des marchés financiers y ont aussi contribué. Cette situation a donné lieu à certaines réductions des évaluations, ce qui reflète les perspectives actuelles pour les immeubles de bureaux. Selon l'évolution des conditions du marché, la compagnie pourrait devoir appliquer d'autres réductions d'évaluation.

La compagnie a adopté des stratégies résilientes et souples qui l'aideront à naviguer dans les conditions actuelles du marché et qui lui permettront de continuer de chercher et de saisir diverses occasions visant notamment la croissance interne et les acquisitions, tout en apportant son soutien aux clients et au personnel dans cet environnement en évolution.

BÉNÉFICE FONDAMENTAL ET BÉNÉFICE NET

Le bénéfice fondamental et le bénéfice net consolidés de Lifeco comprennent le bénéfice fondamental et le bénéfice net de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), ainsi que ceux d'Empower et de PanAgora Asset Management, auxquels s'ajoutent les résultats d'exploitation de l'exploitation générale de Lifeco. Le bénéfice net comprend également le bénéfice de Putnam Investments présenté dans les activités abandonnées.

Dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, la compagnie a précisé la définition du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) au premier trimestre de 2023 et a appliqué le changement aux résultats comparatifs de 2022, afin de mettre à jour la représentation de la performance sous-jacente de la compagnie et pour assurer une cohérence et une comparabilité avec les autres sociétés du secteur des services financiers.

Pour une description détaillée du bénéfice fondamental, se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document.

Bénéfice fondamental¹ et bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires par secteur

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023 ⁴	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)^{1, 4}					
Exploitation canadienne	283 \$	278 \$	340 \$	561 \$	564 \$
Exploitation américaine ⁴	265	218	164	483	308
Exploitation européenne	180	178	210	358	386
Solutions de gestion du capital et des risques	203	157	190	360	361
Exploitation générale de Lifeco	(11)	(5)	(1)	(16)	(4)
Bénéfice fondamental de Lifeco^{1, 4}	920 \$	826 \$	903 \$	1 746 \$	1 615 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes ²	(79) \$	(168) \$	79 \$	(247) \$	765 \$
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs	(121)	—	—	(121)	—
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction ²	(4)	7	(15)	3	(33)
Coûts d'acquisition et de dessaisissement ³	(158)	—	(57)	(158)	(64)
Coûts de restructuration et d'intégration	(20)	(19)	(44)	(39)	(56)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions	(36)	(32)	(36)	(68)	(63)
Activités abandonnées – Gestion d'actifs ⁴	(4)	(19)	(7)	(23)	(7)
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco	(422) \$	(231) \$	(80) \$	(653) \$	542 \$
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires					
Exploitation canadienne	148 \$	233 \$	362 \$	381 \$	805 \$
Exploitation américaine	90	151	23	241	135
Exploitation européenne	102	40	250	142	794
Solutions de gestion du capital et des risques	169	184	179	353	413
Exploitation générale de Lifeco	(11)	(13)	9	(24)	10
Bénéfice net de Lifeco – détenteurs d'actions ordinaires	498 \$	595 \$	823 \$	1 093 \$	2 157 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Les coûts d'acquisition et de dessaisissement ont trait aux acquisitions effectuées au sein de l'exploitation américaine (les affaires de retraite à service complet de Prudential, Personal Capital et les activités de services de retraite de MassMutual), à l'entente visant la vente de Putnam Investments ainsi qu'aux acquisitions et aux dessaisissements effectués au sein de l'exploitation européenne et de l'exploitation canadienne.

⁴ Les résultats comparatifs sont retraités afin d'exclure du bénéfice fondamental le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées relatives à Putnam Investments.

Bénéfice fondamental

Le bénéfice fondamental pour le deuxième trimestre de 2023 s'est chiffré à 920 M\$ (0,99 \$ par action ordinaire), en hausse de 17 M\$, ou 2 %, par rapport à 903 M\$ (0,97 \$ par action ordinaire) il y a un an. La hausse est principalement attribuable à l'apport plus élevé des placements et à l'accroissement des honoraires découlant de l'augmentation des niveaux moyens des marchés boursiers et des volumes de transactions au sein de l'exploitation américaine, ainsi qu'à l'incidence favorable du bénéfice lié aux produits de réassurance structurés et à l'incidence de la hausse des taux d'intérêt dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la non-réurrence des solides résultats au chapitre de la morbidité à l'égard des produits collectifs enregistrés en 2022 au sein de l'exploitation canadienne, ainsi que par les résultats moins favorables au chapitre des sinistres liés à l'assurance maladie et à l'assurance invalidité au sein de l'exploitation européenne.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice fondamental de Lifeco s'est chiffré à 1 746 M\$ (1,87 \$ par action ordinaire), comparativement à 1 615 M\$ (1,73 \$ par action ordinaire) il y a un an. L'augmentation de 8 % s'explique essentiellement par une hausse de 76 M\$ (56 M\$ US) liée à l'acquisition de Prudential pour la période considérée et par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Bénéfice net

Le bénéfice net de Lifeco pour le trimestre clos le 30 juin 2023 s'est chiffré à 498 M\$ (0,53 \$ par action ordinaire), en baisse de 325 M\$, ou 39 %, par rapport à 823 M\$ (0,88 \$ par action ordinaire) il y a un an. Le bénéfice net comprenait les coûts d'acquisition et de dessaisissement enregistrés principalement au sein de l'exploitation américaine et l'exploitation européenne et les pertes réalisées à la vente d'actifs couvrant le surplus évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global afin d'améliorer la position de capital réglementaire qui totalisent un montant négatif de 279 M\$ ou 0,30 \$ par action ordinaire.

- Les coûts d'acquisition et de dessaisissement de 158 M\$ étaient essentiellement liés aux ventes annoncées de Putnam Investments et des activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne au Royaume-Uni en 2023, ainsi qu'à la vente de la quasi-totalité des activités d'assurance vie et de rentes individuelles d'Empower en 2019.
- Les pertes au titre des autres éléments du résultat global de 121 M\$ réalisées se rapportaient au rééquilibrage des actifs pour favoriser des actifs à plus courte durée dans le compte de surplus au sein de l'exploitation européenne. Ce facteur a profité de l'augmentation des taux d'intérêt à court terme et a eu une incidence favorable sur les exigences de capital relatives au risque de taux d'intérêt lié au TSAV, et il réduit la sensibilité aux taux d'intérêt futurs.

Outre ces éléments, la diminution est principalement attribuable à la hausse des coûts de restructuration liés aux transactions au sein de l'exploitation américaine, ainsi qu'à l'expérience défavorable sur le marché par rapport aux attentes, qui découle de la baisse des rendements des actifs qui ne sont pas à revenu fixe et de la diminution des taux d'intérêt sans risque au cours du trimestre, alors que les apports avaient été positifs au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la hausse des taux d'intérêt.

La diminution a été partiellement contrebalancée par une augmentation du bénéfice fondamental. Le bénéfice net inclut une perte nette liée aux activités abandonnées de 4 M\$, comparativement à une perte nette de 7 M\$ il y a un an.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net de Lifeco s'est chiffré à 1 093 M\$ (1,17 \$ par action ordinaire), comparativement à 2 157 M\$ (2,32 \$ par action ordinaire) il y a un an. Cette diminution de 49 % s'explique principalement par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, partiellement contrebalancés par l'augmentation du bénéfice fondamental. Le bénéfice net inclut une perte nette liée aux activités abandonnées de 23 M\$, comparativement à une perte nette de 7 M\$ il y a un an.

Le bénéfice net de Lifeco pour le trimestre clos le 30 juin 2023 s'est chiffré à 498 M\$ (0,53 \$ par action ordinaire), en baisse de 97 M\$, ou 16 %, par rapport à 595 M\$ (0,64 \$ par action ordinaire) au trimestre précédent. La diminution est principalement attribuable à la hausse des coûts d'acquisition et de dessaisissement et des coûts de restructuration liés à des transactions au sein de l'exploitation américaine, ainsi qu'à la hausse des pertes réalisées à la vente d'actifs couvrant le surplus au sein de l'exploitation européenne, tel qu'il a été mentionné ci-dessus. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une augmentation du bénéfice fondamental découlant de la croissance liée aux acquisitions de Prudential et de MassMutual au sein de l'exploitation américaine ainsi que des produits de réassurance structurés, de la hausse du résultat net des activités de placement et de l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Le bénéfice net inclut également une perte nette liée aux activités abandonnées de 4 M\$, comparativement à 19 M\$ au trimestre précédent.

Éléments exclus du bénéfice fondamental***Expérience sur le marché par rapport aux attentes***

Par rapport à la période correspondante de 2022, les niveaux moyens des indices boursiers pour le trimestre clos le 30 juin 2023 dans les régions où la compagnie exerce ses activités ont augmenté de 3 % aux États-Unis (indice S&P 500), de 3 % au Royaume-Uni (indice FTSE 100) et de 17 % dans la grande région européenne (indice EURO STOXX 50), et ils ont diminué de 2 % au Canada (indice S&P TSX). À la clôture du deuxième trimestre de 2023, les principaux indices boursiers affichaient des hausses de 2 % dans la grande région européenne et de 8 % aux États-Unis, ainsi qu'une baisse de 1 % au Royaume-Uni, et ils sont demeurés inchangés au Canada, par rapport au 31 mars 2023.

L'expérience sur le marché par rapport aux attentes, qui est présentée dans le résultat net des activités de placement dans l'état consolidé du résultat net de la compagnie, a eu une incidence négative de 79 M\$ sur le bénéfice net au cours du deuxième trimestre de 2023 (incidence positive de 79 M\$ au cours du deuxième trimestre de 2022), qui reflète l'incidence des rendements moins élevés que prévu des actifs immobiliers et des actifs en actions de sociétés ouvertes détenus par l'exploitation canadienne. Des incidences compensatoires découlant des fluctuations des taux d'intérêt, y compris les fluctuations des écarts, ont été inscrites en résultat net au deuxième trimestre de 2023. La hausse des taux d'intérêt au Royaume-Uni a eu une incidence positive sur le bénéfice, car les passifs ont diminué davantage que les actifs qui les couvraient, tandis que les fluctuations des taux d'intérêt au Canada ont eu une incidence négative sur le bénéfice, car les passifs ont moins diminué que les actifs qui les couvraient.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, l'expérience sur le marché par rapport aux attentes a eu une incidence négative de 247 M\$ sur le bénéfice net (incidence positive de 765 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice 2022). L'incidence négative pour le cumul depuis le début de l'exercice 2023 s'explique principalement par les rendements moins élevés que prévus des actifs immobiliers et des actifs en actions de sociétés ouvertes détenus par l'exploitation canadienne, ainsi que par les fluctuations des taux d'intérêt au Canada, partiellement contrebalancés par la hausse des taux d'intérêt au Royaume-Uni.

Afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, la compagnie suit un processus rigoureux lorsqu'elle effectue l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif. Par conséquent, l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt a été essentiellement réduite pour la période considérée, car l'incidence de la variation de la juste valeur des obligations couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance comptabilisées a été pour l'essentiel contrebalancée par une variation équivalente au titre des passifs au titre des contrats d'assurance. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9, en raison des stratégies de gestion des actifs et des passifs de la compagnie et de ses choix de méthodes comptables. Ces choix comprennent la prise en compte de l'incidence sur le capital réglementaire, qui peut se traduire par une sensibilité accrue du bénéfice net, mais une sensibilité moindre du capital. Par exemple, la stratégie de gestion des actifs et des passifs adoptée par la compagnie fait appel à l'utilisation d'actions et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. Autre exemple, en raison du classement des actifs financiers en vertu d'IFRS 9, les actifs hypothécaires, qui sont évalués au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs, contribuent également à l'exposition du bénéfice net aux taux d'intérêt. En outre, les sensibilités aux fluctuations des taux d'intérêt varient selon la région géographique où les changements ont lieu et l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt, y compris des informations fournies sur la sensibilité découlant des conditions actuelles du marché, se reporter à la note 6, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023.

Révision des hypothèses et mesures prises par la direction

En vertu d'IFRS 17, la révision des hypothèses non financières et les mesures prises par la direction à l'égard des contrats d'assurance à moyen terme et à long terme ont une incidence directe sur la MSC, lorsque la MSC est liée aux contrats sous-jacents. Cette révision des hypothèses et ces mesures prises par la direction peuvent aussi avoir une incidence sur le bénéfice net, laquelle peut découler de la révision des hypothèses financières à l'égard de certains produits, de la révision des hypothèses non financières à l'égard des produits collectifs d'assurance et des autres contrats d'assurance à court terme ainsi que des répercussions sur les taux d'intérêt de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction qui influencent la MSC.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont eu une incidence négative de 4 M\$ sur le bénéfice net, ce qui reflète le léger raffinement des modèles. En comparaison, pour le trimestre précédent, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction avaient eu une incidence positive de 7 M\$. Au cours du deuxième trimestre de 2023, le léger raffinement des modèles a entraîné une diminution de 17 M\$ de la marge sur services contractuels pour les produits sans participation.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont eu une incidence positive de 3 M\$ sur le bénéfice net, comparativement à une incidence négative de 33 M\$ pour la période correspondante de 2022. De plus, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction se sont traduites par une diminution de 22 M\$ de la marge sur services contractuels pour les produits sans participation.

Autres éléments exclus du bénéfice fondamental

Pour le deuxième trimestre de 2023, les coûts d'acquisition et de dessaisissement ont été de 158 M\$, comparativement à 57 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique principalement par l'entente visant la vente de Putnam Investments, par une provision additionnelle liée à la vente par Empower de la quasi-totalité de ses activités d'assurance vie et de rentes individuelles en 2019 au sein de l'exploitation américaine, ainsi que par les coûts découlant de la vente des activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne de Canada Life U.K. au sein de l'exploitation européenne. Les résultats du deuxième trimestre de 2023 comprennent également des pertes réalisées de 121 M\$ liées à la vente d'actifs couvrant le surplus évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global au sein de l'exploitation européenne, comme il est indiqué précédemment (se reporter à la rubrique Bénéfice fondamental et bénéfice net). Les coûts de restructuration et d'intégration se sont établis à 20 M\$, en baisse de 24 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des coûts d'intégration liés aux acquisitions de MassMutual et de Personal Capital au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions s'est établi à 36 M\$, un montant comparable à celui enregistré au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats des activités abandonnées représentent une perte de 4 M\$, comparativement à une perte de 7 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les autres éléments exclus du bénéfice fondamental ont eu une incidence plus défavorable que pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Devises

Au cours du deuxième trimestre de 2023, les taux de change moyens du dollar américain, de l'euro et de la livre sterling ont augmenté par rapport au deuxième trimestre de 2022. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice net de la compagnie s'est traduite par une hausse de 16 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023 (augmentation de 34 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice), par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an.

Du 31 mars 2023 au 30 juin 2023, les taux du marché en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière qui ont servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en dollars américains et en euros ont diminué, tandis que celui qui a servi à convertir l'actif et le passif libellés en livres sterling a augmenté. Les fluctuations des taux de change en vigueur à la fin de la période ont eu une incidence sur la conversion des établissements à l'étranger, y compris les activités de couverture connexes, ce qui s'est traduit par des pertes de change latentes après impôt de 271 M\$ pour le trimestre considéré (pertes nettes latentes de 151 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice). Ce montant a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. Ces pertes de change latentes après impôt représentent une diminution de 1,2 % de la valeur comptable par action.

Les taux de change pour la période considérée et la période comparative sont présentés en détail à la rubrique Conversion des devises.

FACTEURS DE VALEUR DE LIFECO

Alors que la compagnie fait progresser sa stratégie d'affaires et stimule les activités dans l'ensemble de son portefeuille, elle en profite pour améliorer sa présentation de l'information et les informations qu'elle fournit afin de clarifier et de rendre plus transparente la manière dont la compagnie crée de la valeur pour les actionnaires et fait croître l'entreprise. Par conséquent, la compagnie a revu ses priorités précédentes en matière de création de valeur afin de se concentrer plutôt sur trois principaux facteurs de valeur pour ses activités, qui sont : Solutions en milieu de travail, Gestion du patrimoine et des actifs et Assurance et solutions de gestion des risques.

Le tableau suivant présente la façon dont les diverses unités d'exploitation de chaque secteur opérationnel sont classées dans les facteurs de valeur au niveau consolidé de Lifeco. Par conséquent, la compagnie a mis à jour la façon dont elle se réfère aux unités d'exploitation au sein des exploitations canadienne, européenne et américaine.

Une description des facteurs de valeur et un aperçu supplémentaire du bénéfice fondamental et des autres indicateurs de performance clés au niveau consolidé de Lifeco sont présentés ci-dessous :

Secteurs opérationnels ¹				
Facteurs de valeur	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques
 Solutions en milieu de travail	Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie Services de retraite collectifs	Régimes à cotisations définies – Empower	Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie Services de retraite collectifs	
 Gestion du patrimoine et des actifs	Produits individuels de gestion du patrimoine	Gestion du patrimoine des particuliers – Empower Gestion d'actifs ²	Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	
 Assurance et solutions de gestion des risques	Assurance et rentes		Assurance et rentes	Réassurance

¹ Certaines unités d'exploitation ont été réalignées au sein des secteurs opérationnels aux fins de correspondance avec les facteurs de valeur.

² Inclut les résultats de PanAgora Asset Management, que la compagnie conservera après la vente de Putnam Investments à Franklin Templeton. La transaction devrait être conclue au cours du quatrième trimestre de 2023, et elle est assujettie à l'obtention des approbations réglementaires et autres conditions habituelles.

Solutions en milieu de travail

La compagnie a établi des millions de relations de confiance avec ses clients au moyen des Solutions en milieu de travail. Ces relations sont fondées sur les prestations régulières fournies en matière de santé et de mieux-être, ainsi que sur des solutions de retraite qui sont offertes à grande échelle par l'intermédiaire de régimes offerts par l'employeur en tant que composante essentielle de l'entreprise. La compagnie développe également des relations à vie avec ses clients en mettant l'accent sur l'approfondissement des conseils et des solutions afin de mieux répondre aux besoins de sa clientèle en matière de retraite, de placement et de mieux-être.

Principaux résultats

Solutions en milieu de travail

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité) ³	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ¹	454 \$	445 \$	443 \$	899 \$	753 \$
Flux de trésorerie nets – services de retraite ^{2, 3, 4}	4 388	9 909	(5 699)	14 297	30 324
Honoraires et autres produits ⁴	1 067	1 019	949	2 086	1 768
Primes comptables de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie ²	15 067	14 813	13 859		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Les résultats comparatifs pour la période close le 30 juin 2022 excluent des transferts liés à l'acquisition de Prudential de 403,3 G\$ (315,1 G\$ US).

⁴ Les résultats comparatifs sont retraités en raison des reclassements entre les facteurs de valeur de Lifeco au sein de l'exploitation européenne.

Au deuxième trimestre de 2023, le bénéfice fondamental de Solutions en milieu de travail a augmenté de 11 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 454 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de l'apport des placements, contrebalancé en partie par la non-récurrence des résultats favorables au chapitre de la morbidité à l'égard des produits collectifs enregistrés au trimestre correspondant de l'exercice précédent au sein de l'exploitation canadienne et par les résultats moins favorables au chapitre des sinistres liés à l'assurance maladie et à l'assurance invalidité au sein de l'exploitation européenne.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice fondamental de Solutions en milieu de travail a augmenté de 146 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 899 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse de 55 M\$ (41 M\$ US) liée à l'acquisition de Prudential, y compris les synergies liées aux charges, aux synergies réalisées en raison de l'acquisition de MassMutual, à l'apport accru des placements et aux résultats plus favorables au chapitre de la morbidité pour l'assurance invalidité de longue durée collective, ainsi qu'aux mesures liées aux prix dans les activités liées aux produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie.

Les entrées nettes de trésorerie pour le deuxième trimestre de 2023 se sont chiffrées à 4,4 G\$, en hausse de 10,1 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des dépôts et de la baisse des retraits pour l'unité Régimes à cotisations définies – Empower, de la baisse des retraits dans les fonds communs de placement pour l'exploitation canadienne et de l'incidence des fluctuations des devises.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les entrées nettes de trésorerie ont diminué de 16,0 G\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 14,3 G\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi que de la baisse des entrées de fonds de l'unité Régimes à cotisations définies – Empower qui s'explique par le fait que quatre souscriptions sur le marché des grandes affaires ont fourni un apport de 25,1 G\$ US aux actifs au premier trimestre de 2022, comparativement à des souscriptions sur le marché des grandes affaires de 3,1 G\$ US au premier trimestre de 2023.

Les honoraires et autres produits pour le deuxième trimestre de 2023 ont augmenté de 118 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 1 067 M\$, principalement en raison de la croissance des honoraires liés aux contrats de services administratifs seulement (SAS) au sein de l'exploitation canadienne, du nombre accru de participants et des marchés boursiers favorables au sein de l'exploitation américaine, ainsi que de la hausse des honoraires tirés de l'assurance collective au sein de l'exploitation européenne.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les honoraires et autres produits ont augmenté de 318 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 2 086 M\$, principalement en raison des honoraires liés à l'acquisition de Prudential ainsi que des facteurs évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Au 30 juin 2023, les primes comptables de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie se chiffraient à 15 067 M\$, une hausse de 254 M\$ par rapport au 31 mars 2023 qui s'explique principalement par la croissance interne des affaires en vigueur et l'incidence des fluctuations des devises.

Gestion du patrimoine et des actifs

La compagnie compte plus de 234 000 relations conseillers à l'échelle mondiale avec qui elle offre, en partenariat, des solutions ciblées et sophistiquées soutenues par des conseils personnalisés qui permettent de répondre aux besoins les plus complexes de ses clients en matière de gestion du patrimoine des particuliers. Cette approche est rendue possible par des investissements dans des plateformes technologiques et des solutions gérées de premier plan sur le marché, qui servent à aider les conseillers à continuer de répondre aux besoins changeants des clients.

Principaux résultats

Gestion du patrimoine et des actifs

	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023 ³	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ^{1, 3}	119 \$	119 \$	134 \$	238 \$	248 \$
Gestion du patrimoine – flux de trésorerie nets ^{2, 3, 4, 5}	1 788	6 090	630	7 878	5 862
Honoraires et autres produits ^{3, 5}	384	372	358	756	721
MSC, produits de fonds distincts	3 302	3 355	3 203		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Les résultats comparatifs sont retraités afin d'exclure le bénéfice net (la perte nette), les flux de trésorerie nets et les honoraires et autres produits liés aux activités abandonnées relatives à Putnam Investments.

⁴ Les résultats comparatifs pour la période close le 30 juin 2022 excluent des transferts liés à l'acquisition de Prudential de 7,8 G\$ (6,1 G\$ US).

⁵ Les résultats comparatifs sont retraités en raison des reclassements entre les facteurs de valeur de Lifeco au sein de l'exploitation européenne.

Pour le deuxième trimestre de 2023, le bénéfice fondamental de Gestion du patrimoine et des actifs a diminué de 15 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 119 M\$. La diminution est principalement attribuable à la baisse des souscriptions de produits de fonds distincts et de fonds communs de placement exclusifs au sein de l'exploitation canadienne et à la baisse des rendements des actifs qui ne sont pas à revenu fixe au sein de l'exploitation européenne. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par les honoraires accrus découlant de l'augmentation des niveaux moyens des marchés boursiers et des volumes de transaction au sein de l'exploitation américaine.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice fondamental de Gestion du patrimoine et des actifs a diminué de 10 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 238 M\$. La diminution est principalement attribuable à la baisse des souscriptions de produits de fonds distincts et de fonds communs de placement exclusifs au sein de l'exploitation canadienne et à la baisse des rendements des actifs qui ne sont pas à revenu fixe au sein de l'exploitation européenne. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le montant de 20 M\$ (15 M\$ US) lié à l'acquisition de Prudential, aux honoraires accrus découlant de l'augmentation des niveaux moyens des marchés boursiers et des volumes de transaction au sein de l'exploitation américaine, ainsi qu'à l'incidence des fluctuations des devises.

Pour le deuxième trimestre de 2023, les entrées nettes de trésorerie se sont chiffrées à 1 788 M\$, comparativement à des entrées nettes de 630 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des souscriptions de fonds de gestion du patrimoine en Irlande au sein de l'exploitation européenne et de l'incidence des fluctuations des devises.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les entrées nettes de trésorerie se sont chiffrées à 7 878 M\$, comparativement à des entrées nettes de 5 862 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Les honoraires et autres produits pour le deuxième trimestre de 2023 ont augmenté de 26 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 384 M\$, principalement en raison de la croissance des actifs au sein de l'exploitation canadienne et de l'exploitation européenne.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les honoraires et autres produits ont augmenté de 35 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 756 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, partiellement contrebalancés par la baisse des honoraires de gestion au sein de l'exploitation européenne.

Pour le deuxième trimestre de 2023, la MSC de clôture pour les produits de fonds distincts a diminué de 53 M\$ par rapport au premier trimestre de 2023, pour s'établir à 3 302 M\$, principalement en raison de l'incidence des fluctuations des marchés dans toutes les régions découlant de la croissance des marchés boursiers par rapport aux attentes, facteur partiellement contrebalancé par les fluctuations internes de la MSC.

Assurance et solutions de gestion des risques

La compagnie dispose d'une base d'assurance solide et stable qui permet de produire du capital qui est investi dans des secteurs présentant des occasions de croissance. De plus, grâce à son expertise sophistiquée en matière de gestion des risques et du capital, la compagnie aide les organisations à gérer leurs risques et à offrir des solutions durables à leur clientèle. En tirant parti de cette expertise, Lifeco diversifie son portefeuille, contrebalance les risques et crée de la valeur pour les parties prenantes, notamment sous la forme d'une solide performance financière.

Principaux résultats

Assurance et solutions de gestion des risques

	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ¹	377 \$	292 \$	322 \$	669 \$	616 \$
MSC pour les produits sans participation sur les nouvelles affaires, excluant les produits de fonds distincts	85	59	71	144	167
MSC pour les produits sans participation, excluant les produits de fonds distincts	5 896	5 867	5 713		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Au deuxième trimestre de 2023, le bénéfice fondamental d'Assurance et solutions de gestion des risques a augmenté de 55 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 377 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence favorable des rendements attendus des placements et du bénéfice lié aux activités de réassurance structurée, partiellement contrebalancée par les résultats défavorables des activités de réassurance vie aux États-Unis.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice fondamental d'Assurance et solutions de gestion des risques a augmenté de 53 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 669 M\$. L'augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels et aux changements de certaines estimations liées à l'impôt au sein de l'exploitation européenne au premier trimestre de 2023.

Au deuxième trimestre de 2023, en ce qui concerne Assurance et solutions de gestion des risques, la MSC pour les produits sans participation sur les nouvelles affaires, excluant les produits de fonds distincts, a augmenté de 14 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 85 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance des activités au sein de l'exploitation européenne, partiellement contrebalancée par la baisse de la croissance des nouvelles affaires dans le portefeuille de produits de réassurance couvrant le risque de longévité.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, la MSC pour les produits sans participation sur les nouvelles affaires, excluant les produits de fonds distincts, a diminué de 23 M\$, pour se chiffrer à 144 M\$. La diminution est principalement attribuable à la baisse de la croissance des nouvelles affaires dans le portefeuille de produits de réassurance couvrant le risque de longévité.

À la clôture du deuxième trimestre de 2023, la MSC pour les produits sans participation, excluant les produits avec participation et les produits de fonds distincts, s'est chiffrée à 5 896 M\$, un montant comparable à celui du premier trimestre de 2023.

ÉTAT DU RÉSULTAT NET

Les sections d'analyse qui suivent reflètent la présentation de l'état du résultat net en vertu d'IFRS 17, qui décrit les sources de bénéfice. Dans le cas des contrats d'assurance, à un niveau élevé, l'incidence du rendement des activités d'assurance est présentée séparément des risques financiers et des produits tirés des placements, par l'entremise du résultat des activités d'assurance et du résultat net des activités de placement, respectivement. Les autres activités, comme les services de retraite collectifs, les contrats collectifs de services administratifs seulement et la gestion du patrimoine et des actifs, sont présentées dans les autres produits et charges.

RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

Le résultat des activités d'assurance représente le bénéfice tiré de la couverture d'assurance fournie et se compose de l'incidence combinée des produits des activités d'assurance, des frais d'assurance et des charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus. Les produits des activités d'assurance reflètent la contrepartie à laquelle l'assureur s'attend à avoir droit en échange de services d'assurance fournis, sur la base d'une contrepartie gagnée. Les frais d'assurance comprennent les sinistres survenus et d'autres charges d'exploitation directement attribuables aux contrats d'assurance émis par la compagnie. Les charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus représentent l'incidence combinée des primes de réassurance attribuées versées par la compagnie aux réassureurs et des montants recouverts par la compagnie auprès des réassureurs.

Résultat des activités d'assurance

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Résultat des activités d'assurance					
Exploitation canadienne	354 \$	341 \$	388 \$	695 \$	695 \$
Exploitation américaine	15	17	9	32	16
Exploitation européenne	132	182	190	314	365
Solutions de gestion du capital et des risques	202	160	211	362	403
Total du résultat des activités d'assurance	703 \$	700 \$	798 \$	1 403 \$	1 479 \$

Le résultat des activités d'assurance pour le deuxième trimestre de 2023 a diminué de 95 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2022, pour s'établir à 703 M\$. La diminution est principalement attribuable à la non-réurrence des solides résultats au chapitre de la morbidité à l'égard des produits collectifs d'assurance maladie enregistrés en 2022 au sein de l'exploitation canadienne et aux résultats moins favorables au chapitre des sinistres liés à l'assurance maladie et à l'assurance invalidité au sein de l'exploitation européenne. La diminution a été contrebalancée en partie par le bénéfice accru tiré des activités de réassurance structurée dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Le résultat des activités d'assurance pour le semestre clos le 30 juin 2023 a diminué de 76 M\$ par rapport à la période correspondante de 2022, pour s'établir à 1 403 M\$. La diminution est principalement attribuable aux résultats défavorables au chapitre de la morbidité au sein de l'exploitation européenne. La diminution a été contrebalancée en partie par le bénéfice accru tiré des contrats d'assurance à court terme dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques et par un profit lié au règlement de réassurance au sein de l'exploitation européenne.

RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS DE PLACEMENT

Dans le tableau ci-après, le résultat net des activités de placement peut être analysé en trois parties.

Produits nets tirés des placements – produits tirés des placements gagnés dans le cadre de la gestion de l'actif investi de la compagnie, déduction faite des charges, des corrections de valeur pour pertes de crédit et des profits (pertes) réalisés;

Variations de la juste valeur par le biais du résultat net – variation de la valeur comptable de l'actif investi évalué à la juste valeur par le biais du résultat net au bilan;

Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance et de réassurance et variation des passifs au titre des contrats d'investissement – variations des passifs au titre des contrats d'assurance, de réassurance et d'investissement au bilan découlant des risques financiers, notamment l'effet de l'écoulement du temps (capitalisation des intérêts), variations de la valeur temps de l'argent et l'effet du risque financier et de ses variations, y compris les effets des taux d'actualisation et des autres hypothèses financières sur l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement de la compagnie.

Résultat net des activités de placement

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Produits tirés des placements – gagnés (déduction faite des charges liées aux immeubles de placement) ¹	2 269 \$	2 181 \$	2 082 \$	4 450 \$	3 620 \$
Corrections de valeur pour pertes de crédit, montant net	—	1	(11)	1	(11)
Profits nets (pertes nettes) réalisés	(170)	(36)	(13)	(206)	(17)
Produits tirés des placements – réguliers¹	2 099	2 146	2 058	4 245	3 592
Frais de placement	(38)	(45)	(58)	(83)	(110)
Produits nets tirés des placements¹	2 061	2 101	2 000	4 162	3 482
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net ¹	(2 668)	3 572	(13 660)	904	(24 952)
Total des produits nets tirés des placements¹	(607) \$	5 673 \$	(11 660) \$	5 066 \$	(21 470) \$
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	631	(3 570)	9 013	(2 939)	17 240
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance	(6)	93	(544)	87	(997)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	286	(1 882)	3 775	(1 596)	6 965
Total du résultat net des activités de placement¹	304 \$	314 \$	584 \$	618 \$	1 738 \$
Secteurs :					
Exploitation canadienne	(103) \$	(23) \$	101 \$	(126) \$	426 \$
Exploitation américaine ¹	316	356	263	672	454
Exploitation européenne	70	(58)	175	12	705
Solutions de gestion du capital et des risques	12	42	20	54	116
Exploitation générale de Lifeco	9	(3)	25	6	37
Total du résultat net des activités de placement¹	304 \$	314 \$	584 \$	618 \$	1 738 \$

¹ Les résultats du premier trimestre de 2023 et de la période antérieure sont retraités afin d'exclure le résultat net des activités de placement découlant des activités abandonnées liées à Putnam Investments.

Au deuxième trimestre de 2023, le total du résultat net des activités de placement a diminué de 280 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les produits nets tirés des placements ont augmenté, principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt dans tous les secteurs et de la hausse des volumes d'Empower, facteurs contrebalancés en partie par les répercussions des pertes nettes au titre des autres éléments du résultat global réalisées à la suite du rééquilibrage des actifs au sein de l'exploitation européenne au cours du deuxième trimestre de 2023.

Au deuxième trimestre de 2023, les actifs et les passifs ont été partiellement contrebalancés par les fluctuations des taux d'intérêt, y compris les fluctuations des écarts, ce qui est reflété dans le résultat net. La hausse des taux d'intérêt au Royaume-Uni a eu une incidence positive sur le bénéfice, car les passifs ont diminué davantage que les actifs qui les couvraient, tandis que les fluctuations des taux d'intérêt au Canada ont eu une incidence négative sur le bénéfice, car les passifs ont moins diminué que les actifs qui les couvraient.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le total du résultat net des activités de placement a diminué de 1 120 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Marchés du crédit

Au deuxième trimestre de 2023, la compagnie a enregistré des charges liées aux créances dans le résultat net des activités de placement, ce qui a eu une incidence défavorable de 10 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires, principalement en raison des charges sur les obligations de sociétés ayant subi une perte de valeur.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, la compagnie a enregistré des charges liées aux créances dans le résultat net des activités de placement, ce qui a eu une incidence défavorable de 12 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

HONORAIRES ET AUTRES PRODUITS

En plus d'offrir des produits d'assurance fondés sur le risque traditionnels, la compagnie offre certains produits suivant le principe de l'utilisateur-payeur. Les plus importants produits de ce groupe sont les fonds distincts et les fonds communs de placement, pour lesquels la compagnie reçoit des frais de gestion de placements liés à l'actif géré et d'autres honoraires, et les contrats de services administratifs seulement (SAS), en vertu desquels la compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective au prix coûtant majoré.

Honoraires et autres produits¹

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Exploitation canadienne	341 \$	325 \$	302 \$	666 \$	612 \$
Exploitation américaine ¹	921	887	823	1 808	1 508
Exploitation européenne	200	186	190	386	383
Solutions de gestion du capital et des risques	4	2	2	6	3
Total des honoraires et autres produits¹	1 466 \$	1 400 \$	1 317 \$	2 866 \$	2 506 \$

¹ Les résultats du premier trimestre de 2023 et de la période antérieure sont retraités afin d'exclure les honoraires et autres produits découlant des activités abandonnées liées à Putnam Investments.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire des honoraires et autres produits de la compagnie sur une base brute. Des commentaires additionnels sur les honoraires et autres produits sont présentés, selon le cas, à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

CHARGES

Les charges présentées ci-dessous sont représentées dans l'état consolidé du résultat net de la compagnie soit par les charges afférentes aux activités d'assurance, soit par les autres produits et charges, selon que ces charges sont directement attribuables ou non aux activités d'assurance de la compagnie.

Charges¹

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Charges d'exploitation et frais administratifs afférents aux activités d'assurance ²	405 \$	448 \$	444 \$	853 \$	883 \$
Autres charges d'exploitation et frais administratifs	1 571	1 529	1 468	3 100	2 707
Total des charges d'exploitation et des frais administratifs	1 976	1 977	1 912	3 953	3 590
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions	49	43	49	92	84
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux logiciels	48	47	40	95	85
Charges financières	104	115	95	219	183
Charges de restructuration et d'intégration	19	26	60	45	77
Total	2 196 \$	2 208 \$	2 156 \$	4 404 \$	4 019 \$

¹ Les résultats du premier trimestre de 2023 et de la période antérieure sont retraités afin d'exclure les charges découlant des activités abandonnées liées à Putnam Investments.

² Pour le semestre clos le 30 juin 2023, un montant de 7,1 G\$ (6,4 G\$ pour la période close le 30 juin 2022), principalement lié aux sinistres et prestations payés, aux ajustements du passif au titre des sinistres survenus et des pertes subies (reprise de pertes) sur les contrats d'assurance déficitaires et aux actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, est exclu du tableau ci-dessus, mais est inclus dans les charges afférentes aux activités d'assurance. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 9 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023.

Pour le deuxième trimestre de 2023, les charges ont augmenté de 40 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent pour s'établir à 2 196 M\$, essentiellement en raison de la hausse des charges d'exploitation et frais administratifs découlant de l'intégration du RSSFP du gouvernement fédéral du Canada et des charges connexes liées aux technologies au sein de l'exploitation canadienne. Les charges de restructuration et d'intégration ont diminué par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des coûts d'intégration liés aux acquisitions de Prudential et de MassMutual.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les charges ont augmenté de 385 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent pour s'établir à 4 404 M\$, essentiellement en raison de la hausse des charges d'exploitation et frais administratifs découlant de l'acquisition des activités de services de retraite de Prudential. De plus, les charges de l'exploitation canadienne ont augmenté en raison de l'intégration du RSSFP du gouvernement fédéral du Canada et des charges connexes liées aux technologies. Les charges financières ont augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison de l'émission d'une euro-obligation pour un montant de 500 M€ le 16 novembre 2022. Les charges de restructuration et d'intégration ont diminué par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des coûts d'intégration liés aux acquisitions de Prudential et de MassMutual.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Les taux d'imposition effectifs de la compagnie sur le bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et sur le total du bénéfice pour Lifeco sont présentés ci-dessous :

Taux d'imposition effectif	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023²	30 juin 2022²	30 juin 2023	30 juin 2022²
Bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires ¹	15,6 %	10,8 %	10,1 %	13,4 %	9,7 %
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	12,0 %	6,5 %	13,2 %	9,2 %	14,2 %
Bénéfice net – total pour Lifeco	8,2 %	4,6 %	12,5 %	6,4 %	12,8 %

¹ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Les taux d'imposition effectifs pour les chiffres comparatifs ont été retraités afin de refléter l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 et d'exclure du bénéfice les activités abandonnées liées à Putnam Investments.

Le taux d'imposition effectif de la compagnie est généralement inférieur à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 28,0 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits non imposables tirés des placements et aux taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers.

Au deuxième trimestre de 2023, le taux d'imposition effectif sur le bénéfice fondamental pour les détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 15,6 %, en hausse comparativement à 10,1 % au deuxième trimestre de 2022, principalement en raison de la répartition des bénéfices parmi les territoires et des modifications de certaines estimations liées à l'impôt. Au deuxième trimestre de 2023, le taux d'imposition effectif sur le bénéfice net pour les détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 12,0 %, en baisse comparativement à 13,2 % au deuxième trimestre de 2022, principalement en raison des modifications de certaines estimations liées à l'impôt.

Au deuxième trimestre de 2023, le taux d'imposition effectif global sur le bénéfice net s'est établi à 8,2 %, en baisse comparativement à 12,5 % au deuxième trimestre de 2022, principalement en raison de la hausse des produits non imposables tirés des placements et de la répartition des bénéfices parmi les territoires.

La compagnie avait un taux d'imposition effectif sur le bénéfice fondamental pour les détenteurs d'actions ordinaires de 13,4 % pour le semestre clos le 30 juin 2023, en hausse par rapport à celui de 9,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la répartition des bénéfices parmi les territoires. La compagnie avait un taux d'imposition effectif sur le bénéfice net pour les détenteurs d'actions ordinaires de 9,2 %, en baisse comparativement à 14,2 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à la répartition des bénéfices parmi les territoires.

La compagnie avait un taux d'imposition effectif global sur le bénéfice net de 6,4 % pour le semestre clos le 30 juin 2023, en baisse comparativement à 12,8 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels à l'égard du taux d'imposition effectif global.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 17 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023.

En décembre 2021, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié un modèle de règles qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial, lequel sera appliqué par les pays participants à une date future convenue, soit en 2024 selon ce qui est actuellement prévu (pour la plupart des pays). L'OCDE a publié en 2022 des commentaires détaillés sur ces règles. Dans le budget fédéral de mars 2023, le gouvernement du Canada a confirmé son engagement à mettre en œuvre l'impôt minimum mondial pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2023. En décembre 2022, l'Union européenne a adopté une directive selon laquelle les pays membres doivent promulguer les lois sur l'impôt minimum de 15 % dans leur législation nationale d'ici la fin de 2023. En juin 2023, le Royaume-Uni a quasi adopté la loi visant à mettre en œuvre l'impôt minimal afin qu'il soit en vigueur pour 2024. Pour l'instant, les pays où la compagnie exerce actuellement des activités, à l'exception des États-Unis, ont tous annoncé leur participation. Un certain nombre de ces pays fonctionnent actuellement selon un taux d'imposition inférieur au taux minimal proposé, et la compagnie s'attend à ce que l'adoption des lois se traduise par une hausse du taux d'imposition effectif. La compagnie attend les dispositions législatives et les directives détaillées pour évaluer toutes les répercussions du régime prévoyant un impôt minimum.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS

Les résultats d'exploitation sectoriels de Lifeco, y compris les chiffres comparatifs, sont présentés selon les normes IFRS, après la répartition du capital. Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco correspondent au bénéfice net de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), ainsi qu'à celui d'Empower et de Putnam (principalement reflété dans les activités abandonnées), auquel s'ajoutent les résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Les rubriques qui suivent présentent une analyse du rendement des quatre principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

CONVERSION DES DEVISES

Pour les secteurs Exploitation américaine, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

EXPLOITATION CANADIENNE

Le secteur Exploitation canadienne de Lifeco tient compte des résultats d'exploitation de l'exploitation canadienne de la Canada Vie, ainsi que d'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Les unités de l'exploitation canadienne s'alignent sur les facteurs de valeur de Lifeco et sont prises en compte dans l'information qui suit :

- Solutions en milieu de travail offre des produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie et des produits collectifs de retraite dans le cadre de régimes offerts par l'employeur, ainsi que des produits individuels d'assurance vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance invalidité, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance maladie et d'assurance dentaire ainsi que d'assurance créances, de même que des produits d'épargne-retraite, de revenu de retraite et de rentes et d'autres produits spécialisés aux participants aux régimes.
- L'unité Produits individuels de gestion du patrimoine offre des produits de gestion du patrimoine des particuliers et sur le revenu.
- L'unité Assurance et rentes offre des produits d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves, ainsi que des produits de rentes individuels à l'égard de l'assurance vie et des produits de rentes collectifs à prime unique.

FAITS NOUVEAUX

- Le 3 avril 2023, la Canada Vie a annoncé une entente visant l'acquisition d'Investment Planning Counsel Inc. (IPC), une entreprise de gestion du patrimoine indépendante de premier plan, auprès de la Société financière IGM Inc. (IGM). Cette acquisition permet d'accélérer la stratégie de la Canada Vie visant à établir une plateforme de premier plan pour les conseillers indépendants au Canada. Grâce à cette acquisition, la Canada Vie sera l'un des plus importants fournisseurs de services de gestion du patrimoine non bancaires au Canada. La Canada Vie acquerra IPC pour une contrepartie en trésorerie totale de 575 M\$, sous réserve de certains ajustements. Des coûts de transaction et d'intégration de 25 M\$ avant impôt devraient être engagés au cours des 18 mois suivant la conclusion de l'entente. IGM est une société liée membre du groupe de sociétés de Power Corporation. La transaction devrait être conclue au cours du quatrième trimestre de 2023 et elle est assujettie aux conditions de clôture habituelles, ce qui comprend l'obtention des approbations réglementaires.

- Le 13 juin 2023, la Canada Vie a annoncé une entente visant l'acquisition de Value Partners Group Inc. (Value Partners), une société de placement à forte croissance établie à Winnipeg, qui offre des services aux clients ayant des besoins complexes et pointus en matière de gestion du patrimoine. Cette acquisition permet d'accélérer la réalisation de la stratégie de la Canada Vie liée à l'établissement d'une plateforme de gestion du patrimoine de premier plan pour les conseillers indépendants. L'acquisition sera financée au moyen de ressources existantes. Elle ne devrait pas avoir d'incidence significative sur la situation financière de la Canada Vie. La transaction devrait être conclue d'ici la fin de 2023 et elle est assujettie aux conditions de clôture habituelles, ce qui comprend l'obtention des approbations réglementaires (notamment de la Bourse de Toronto).
- En juin 2023, la Canada Vie a obtenu le contrat pour l'administration du programme de soins dentaires du gouvernement fédéral. Grâce à ce gain, une relation qui dure depuis plusieurs décennies est prolongée, et la Canada Vie conserve l'administration du Régime de soins dentaires de la fonction publique (RSDFP) pour les employés actifs et obtient celle du régime des retraités avec prise d'effet le 1^{er} juillet 2024. Dans l'ensemble, le programme représente des sinistres payés annuels d'environ 550 M\$ et couvre les 1,7 million de Canadiens membres du Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP) que nous avons intégrés le 1^{er} juillet 2023.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES – EXPLOITATION CANADIENNE

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹					
Solutions en milieu de travail	164 \$	159 \$	213 \$	323 \$	323 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine	46	61	52	107	95
Assurance et rentes	63	43	65	106	128
Exploitation générale	10	15	10	25	18
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	283 \$	278 \$	340 \$	561 \$	564 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes ²	(129) \$	(43) \$	35 \$	(172) \$	261 \$
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction ²	1	2	(9)	3	(11)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions	(5)	(4)	(4)	(9)	(9)
Coûts d'acquisition et de dessaisissement	(2)	—	—	(2)	—
Bénéfice net	148 \$	233 \$	362 \$	381 \$	805 \$
Souscriptions²					
Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie	108 \$	180 \$	101 \$	288 \$	356 \$
Services de retraite collectifs	633	758	576	1 391	1 530
Solutions en milieu de travail	741	938	677	1 679	1 886
Produits individuels de gestion du patrimoine	2 174	2 658	2 317	4 832	5 230
Assurance et rentes	154	156	226	310	409
Flux de trésorerie nets²					
Services de retraite collectifs	157 \$	418 \$	86 \$	575 \$	627 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine	(524)	(437)	(412)	(961)	(239)
Flux de trésorerie nets²	(367) \$	(19) \$	(326) \$	(386) \$	388 \$
Honoraires et autres produits					
Solutions en milieu de travail	240 \$	228 \$	205 \$	468 \$	414 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine	92	90	89	182	182
Exploitation générale	9	7	8	16	16
Honoraires et autres produits	341 \$	325 \$	302 \$	666 \$	612 \$
Primes comptables de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie²	12 761 \$	12 583 \$	11 808 \$		
Total de l'actif	196 673 \$	196 302 \$			
Autres actifs gérés ^{2, 3}	3 971	3 960			
Total de l'actif géré¹	200 644	200 262			
Autres actifs administrés ²	27 362	26 989			
Total de l'actif administré¹	228 006 \$	227 251 \$			
Marge sur services contractuels					
Produits individuels de gestion du patrimoine – fonds distincts	1 912 \$	1 903 \$	1 918 \$		
Assurance et rentes – sans participation	1 213	1 268	1 646		
Assurance et rentes – avec participation	3 241	3 161	3 224		
Marge sur services contractuels	6 366 \$	6 332 \$	6 788 \$		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Au 30 juin 2023, la Canada Vie comptait des actifs au titre des fonds communs de placement exclusifs de 7,1 G\$ détenus par des clients de détail (6,9 G\$ au 31 décembre 2022). Toutefois, une tranche de 3,1 G\$ de ces actifs (2,9 G\$ au 31 décembre 2022) était comptabilisée à titre de placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts au bilan de la compagnie.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au deuxième trimestre de 2023, le bénéfice net de l'exploitation canadienne a diminué de 214 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 148 M\$. Le bénéfice fondamental s'est établi à 283 M\$, soit une diminution de 57 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui s'explique principalement par les solides résultats au chapitre de la morbidité relatifs aux produits collectifs d'assurance maladie en 2022, qui ne se sont pas répétés, contrebalancés en partie par les mesures prises à l'égard de la fixation des prix et les autres mesures prises par la direction, qui ont été favorisées par la hausse des taux d'intérêt et la hausse du bénéfice relatif au surplus en 2023.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 135 M\$, comparativement à un montant positif de 22 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'expérience sur le marché par rapport aux attentes a représenté un montant négatif de 129 M\$ au cours du deuxième trimestre de 2023 en raison de l'augmentation des taux d'intérêt à court terme et de la baisse des taux d'intérêt à long terme, y compris le resserrement des écarts de crédit, ainsi que des fluctuations des marchés boursiers et du marché immobilier. Le montant positif de 35 M\$ enregistré pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent s'explique par la hausse globale des taux d'intérêt (à court et à long terme), contrebalancée par les replis des marchés boursiers et du marché immobilier.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net a diminué de 424 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 381 M\$. Le bénéfice fondamental a diminué de 3 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 561 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 180 M\$, comparativement à un montant positif de 241 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'expérience sur le marché par rapport aux attentes a représenté un montant négatif de 172 M\$, comparativement à un montant positif de 261 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour le deuxième trimestre de 2023, le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est chiffré à 23 M\$, comparativement à un bénéfice net de 4 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de l'impôt plus favorable et de l'augmentation de la MSC comptabilisée pour les services fournis.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est chiffré à 1 M\$, comparativement à 31 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des produits liés au surplus. La diminution a été partiellement contrebalancée par l'augmentation de la MSC comptabilisée pour les services fournis.

Souscriptions

Les souscriptions de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie pour le deuxième trimestre de 2023 ont augmenté de 7 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 108 M\$, principalement en raison de la vigueur des souscriptions dans le segment du marché des affaires de taille intermédiaire, contrebalancée en partie par la diminution des souscriptions sur le marché des petites affaires et sur les marchés dans le segment national. Les souscriptions de l'unité Services de retraite collectifs pour le deuxième trimestre de 2023 ont augmenté de 57 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 633 M\$, principalement en raison des transferts de montants forfaitaires importants. Les souscriptions de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine pour le deuxième trimestre de 2023 ont diminué de 143 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 2 174 M\$, principalement en raison de la diminution des souscriptions de fonds distincts. Les souscriptions de l'unité Assurance et rentes pour le deuxième trimestre de 2023 ont diminué de 72 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 154 M\$, principalement en raison de la baisse des souscriptions de rentes collectives à prime unique, contrebalancée en partie par la hausse des souscriptions de produits individuels d'assurance vie avec participation.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les souscriptions de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie ont diminué de 68 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 288 M\$, principalement en raison de la baisse des volumes de souscription dans l'ensemble du segment national et du segment du marché des affaires de taille intermédiaire. Les souscriptions de l'unité Services de retraite collectifs pour le semestre clos le 30 juin 2023 ont diminué de 139 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 391 M\$, en raison de la baisse des volumes de souscription dans l'ensemble du secteur. Les souscriptions de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine pour le semestre clos le 30 juin 2023 ont diminué de 398 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 4 832 M\$, principalement en raison de la diminution des souscriptions de fonds distincts. Les souscriptions de l'unité Assurance et rentes pour le semestre clos le 30 juin 2023 ont diminué de 99 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 310 M\$, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Primes comptables de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie

Au 30 juin 2023, les primes comptables de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie se sont établies à 12 761 M\$, une hausse de 178 M\$ par rapport au 31 mars 2023 qui découle principalement de la croissance du nombre de participants aux régimes ainsi que des hausses de prix reflétant l'inflation et les tendances en matière de sinistres.

Flux de trésorerie nets

Au deuxième trimestre de 2023, les sorties nettes de trésorerie se sont élevées à 367 M\$, comparativement à des sorties nettes de 326 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation des sorties nettes de trésorerie est principalement attribuable à la hausse des retraits et à la baisse des dépôts liés aux fonds distincts offerts aux particuliers, facteurs partiellement contrebalancés par la diminution des retraits dans les fonds communs de placement.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les sorties nettes de trésorerie se sont élevées à 386 M\$, comparativement à des entrées nettes de 388 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable à la baisse des dépôts liés aux produits individuels ainsi qu'à l'augmentation des retraits dans les fonds distincts.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le deuxième trimestre de 2023 ont augmenté de 39 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 341 M\$, principalement en raison de la croissance des honoraires liés aux contrats SAS et de l'augmentation des actifs au sein des activités de gestion du patrimoine.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les honoraires et autres produits ont augmenté de 54 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 666 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Marge sur services contractuels (MSC)

Au 30 juin 2023, la marge sur services contractuels se chiffrait à 6 366 M\$, soit une hausse de 34 M\$ par rapport au 31 mars 2023 qui s'explique essentiellement par la révision des hypothèses liées aux produits avec participation.

EXPLOITATION AMÉRICAINE

Les résultats d'exploitation de l'exploitation américaine de Lifeco comprennent ceux d'Empower Annuity Insurance Company of America (Empower), de PanAgora Asset Management, des activités d'assurance de la division américaine de la Canada Vie, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. L'exploitation américaine comprend également les résultats de Putnam Investments qui ont été classés dans les activités abandonnées. Les unités de l'exploitation américaine s'alignent sur les facteurs de valeur de Lifeco et sont prises en compte dans l'information qui suit :

- L'unité Régimes à cotisations définies – Empower aide les gens à épargner et à investir en plus de leur prodiguer des conseils par l'entremise de régimes offerts par l'employeur et de solutions composées de produits individuels. L'unité Régimes à cotisations définies – Empower s'aligne sur le facteur de valeur Solutions en milieu de travail.
- L'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower offre des produits et services de gestion du patrimoine de détail.

- L'unité Gestion d'actifs, qui représente les résultats de PanAgora Asset Management, offre des services de gestion de placements ainsi que les services administratifs et les services de distribution connexes par l'intermédiaire, ainsi qu'un vaste éventail de produits de placement.
- L'exploitation générale comprend un bloc de polices d'assurance vie conservé, se composant surtout de polices avec participation, dont l'administration est maintenant assurée par Protective Life, ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance vie rétrocedé. Les éléments non liés directement ou imputés à Empower et à l'unité Gestion d'actifs, y compris l'incidence de certains éléments non récurrents liés à l'exploitation américaine, sont également inclus dans l'exploitation générale.

FAITS NOUVEAUX

- Le 31 mai 2023, Lifeco a annoncé une entente visant la vente de Putnam Investments à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous le nom de Franklin Templeton. La contrepartie potentielle totale de la transaction et la valeur conservée sont estimées entre 1,7 G\$ US et 1,8 G\$ US. Franklin Templeton versera une contrepartie initiale s'établissant entre 950 M\$ US et 1 G\$ US, composée de 33,33 millions d'actions de Franklin Templeton à la clôture de la transaction et de 100 M\$ US en trésorerie 6 mois après la clôture. Une contrepartie supplémentaire d'un montant maximal de 375 M\$ US est rattachée à la croissance du partenariat et payable dans 3 à 7 ans. Lifeco conservera sa participation donnant le contrôle dans PanAgora Asset Management, un gestionnaire quantitatif d'actifs de premier plan, et réalisera la valeur des capitaux de lancement de Putnam. Ces éléments, conjugués aux ajustements de clôture, représentent un montant estimatif qui se chiffre entre 375 M\$ US et 425 M\$ US. Lifeco conservera également certains actifs d'impôt différé liés à Putnam. Lifeco a convenu de conserver des actions représentant environ 4,9 % des actions en circulation de Franklin Templeton pour une période minimale de 5 ans. La transaction devrait être conclue au cours du quatrième trimestre de 2023 et elle est assujettie aux conditions de clôture habituelles, ce qui comprend l'obtention des approbations réglementaires. Le profit ou la perte avant les coûts de transaction découlant de la transaction ne devrait pas être significatif.

En plus de la vente, Lifeco, de concert avec Power Corporation du Canada et Franklin Templeton, a conclu un partenariat stratégique visant la distribution des produits Franklin Templeton. Lifeco fournira initialement à Franklin Templeton, dans les 12 mois suivant la clôture, un actif géré à long terme de 25 G\$ US, et ce montant pourrait augmenter au cours des prochaines années.

Empower

- Le 1^{er} avril 2022, Empower a conclu l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. (Prudential). La conclusion de l'acquisition a permis à Empower d'élargir sa portée aux États-Unis, où elle comptait environ 82 000 régimes d'épargne en milieu de travail au 30 juin 2023.

La compagnie a financé la valeur totale de la transaction de 3 480 M\$ US au moyen de billets avec remboursement de capital à recours limité d'un montant de 1 193 M\$ US et d'une dette à court terme de 823 M\$ US, en plus des ressources existantes.

Empower prévoit réaliser des synergies de coûts par la migration des activités de services de retraite de Prudential vers la plateforme de tenue de dossiers d'Empower. Les synergies de coûts annualisées devraient s'établir à 180 M\$ US et être réalisées graduellement sur 24 mois, essentiellement lorsque les migrations des systèmes seront terminées. Au 30 juin 2023, des synergies de coûts annualisées avant impôt de 57 M\$ US avaient été réalisées. Des synergies relatives aux produits de 20 M\$ US, sur une base annualisée, sont attendues d'ici la fin de 2024 et devraient augmenter pour atteindre 50 M\$ US d'ici 2026.

Empower prévoit engager des charges liées à l'intégration et à la restructuration non récurrentes de 170 M\$ US avant impôt relativement à l'acquisition de Prudential, dont une tranche de 17 M\$ US avant impôt a été engagée au cours du deuxième trimestre de 2023. L'intégration devrait être achevée au cours du premier semestre de 2024.

<i>(en millions de dollars américains)</i>	Pour les trimestres clos les		Pour le semestre clos le	Montant total passé en charges à ce jour
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2023	30 juin 2023
Restructuration et intégration (avant impôt)	17 \$	17 \$	34 \$	102 \$
Restructuration et intégration (après impôt)	13	12	25	76

- L'actif administré d'Empower se chiffrait à 1,5 billion de dollars américains au 30 juin 2023, soit une hausse de 0,2 billion de dollars américains par rapport au 30 juin 2022. Le nombre de comptes de participants d'Empower a augmenté pour s'établir à 18,2 millions au 30 juin 2023, par rapport à 17,4 millions au 30 juin 2022. La hausse de l'actif administré par rapport au 30 juin 2022 s'explique principalement par une remontée sur les marchés boursiers.

Gestion d'actifs

- Les autres actifs gérés de clôture se chiffraient à 172,9 G\$ US au 30 juin 2023, en hausse de 5,9 G\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, et les autres actifs gérés moyens pour le semestre clos le 30 juin 2023 se sont établis à 168,9 G\$ US, soit une diminution de 16,9 G\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation des autres actifs gérés de clôture est principalement attribuable à l'incidence de l'augmentation des niveaux des marchés boursiers en 2023. La diminution des autres actifs gérés moyens pour le semestre clos le 30 juin 2023 s'explique essentiellement par la hausse des autres actifs gérés au début à la période correspondante de l'exercice précédent. Au 30 juin 2023, les autres actifs gérés de clôture comprenaient un montant de 139,6 G\$ US lié à Putnam Investments.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES – EXPLOITATION AMÉRICAINE

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023 ³	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains)¹					
Régimes à cotisations définies – Empower	175 \$	166 \$	122 \$	341 \$	233 \$
Gestion du patrimoine des particuliers – Empower	37	20	14	57	22
Gestion d'actifs ³	(1)	(4)	(2)	(5)	(1)
Exploitation générale	(13)	(19)	(6)	(32)	(15)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains)	198 \$	163 \$	128 \$	361 \$	239 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (en dollars américains)					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes ²	(3) \$	(3) \$	(6) \$	(6) \$	(6) \$
Coûts de restructuration et d'intégration	(15)	(14)	(34)	(29)	(43)
Coûts d'acquisition et de dessaisissement	(90)	—	(41)	(90)	(42)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions	(20)	(18)	(23)	(38)	(38)
Activités abandonnées – Gestion d'actifs ³	(3)	(14)	(5)	(17)	(5)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars américains)	67 \$	114 \$	19 \$	181 \$	105 \$
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars canadiens)^{1, 3}	265 \$	218 \$	164 \$	483 \$	308 \$
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars canadiens)	90 \$	151 \$	23 \$	241 \$	135 \$
Entrées (sorties) nettes (en dollars américains)²					
Régimes à cotisations définies – Empower ⁴	2 762 \$	6 914 \$	(4 706) \$	9 676 \$	22 602 \$
Gestion du patrimoine des particuliers – Empower ⁵	1 842	3 143	2 257	4 985	4 939
Gestion d'actifs ³	(707)	(589)	(1 291)	(1 296)	(1 615)
Entrées (sorties) nettes (en dollars américains)²	3 897 \$	9 468 \$	(3 740) \$	13 365 \$	25 926 \$
Entrées (sorties) nettes (en dollars canadiens)²	5 222 \$	12 782 \$	(4 787) \$	18 004 \$	32 889 \$
Honoraires et autres produits (en dollars américains)					
Régimes à cotisations définies – Empower	570 \$	548 \$	544 \$	1 118 \$	981 \$
Gestion du patrimoine des particuliers – Empower	97	88	79	185	154
Gestion d'actifs ³	21	21	21	42	48
Honoraires et autres produits (en dollars américains)	688 \$	657 \$	644 \$	1 345 \$	1 183 \$
Honoraires et autres produits (en dollars canadiens)	921 \$	887 \$	823 \$	1 808 \$	1 508 \$
Total de l'actif (en dollars américains)	227 492 \$	224 773 \$			
Autres actifs administrés ²	219 827	212 995			
Total de l'actif géré¹	447 319	437 768			
Autres actifs administrés ²	1 183 399	1 123 756			
Total de l'actif administré (en dollars américains)¹	1 630 718 \$	1 561 524 \$			
Total de l'actif administré (en dollars canadiens)¹	2 152 548 \$	2 108 057 \$			

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Les résultats comparatifs sont retraités afin d'exclure les activités abandonnées liées à Putnam Investments.

⁴ Les résultats comparatifs pour la période close le 30 juin 2022 excluent des transferts liés à l'acquisition de Prudential de 403,3 G\$ (315,1 G\$ US).

⁵ Les résultats comparatifs pour la période close le 30 juin 2022 excluent des transferts liés à l'acquisition de Prudential de 7,8 G\$ (6,1 G\$ US).

Note : Le solde de la marge sur services contractuels de l'exploitation américaine n'est pas significatif.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au deuxième trimestre de 2023, le bénéfice net a augmenté de 48 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 67 M\$ US. Le bénéfice fondamental a augmenté de 70 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 198 M\$ US, ce qui s'explique principalement par une augmentation de 76 M\$ US liée à la hausse de l'apport des placements et à l'augmentation des honoraires provoquée par l'augmentation des niveaux moyens des marchés boursiers et l'augmentation des volumes de transactions au sein d'Empower, ainsi que par la baisse des charges en raison des synergies réalisées à l'égard des acquisitions récentes.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 131 M\$ US, comparativement à un montant négatif de 109 M\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les coûts d'acquisition et de dessaisissement ont représenté un montant négatif de 90 M\$ US au deuxième trimestre de 2023, comparativement à un montant négatif de 41 M\$ US au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La variation est principalement attribuable aux coûts de dessaisissement engagés au deuxième trimestre de 2023 relativement à l'entente visant la vente de Putnam Investments, à une provision supplémentaire comptabilisée relativement à la vente par Empower de la quasi-totalité de ses activités d'assurance vie et de rentes individuelles en 2019. Les coûts de restructuration et d'intégration se sont chiffrés à 15 M\$ US au deuxième trimestre de 2023, comparativement à 34 M\$ US au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des coûts d'intégration liés aux acquisitions de Prudential et de MassMutual.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net a augmenté de 76 M\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 181 M\$ US. Le bénéfice fondamental a augmenté de 122 M\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 361 M\$ US, principalement en raison d'une augmentation de 56 M\$ US liée à l'acquisition de Prudential et des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont diminué, pour s'établir à un montant négatif de 180 M\$ US, comparativement à un montant négatif de 134 M\$ US pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, partiellement contrebalancés par la hausse des coûts d'intégration liés à l'acquisition de Prudential au premier trimestre de 2023.

Entrées nettes

Au deuxième trimestre de 2023, les entrées nettes se sont élevées à 3,9 G\$ US, comparativement à des sorties nettes de 3,7 G\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des dépôts et de la baisse des retraits de l'unité Régimes à cotisations définies – Empower et de l'incidence des fluctuations des devises.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les entrées nettes se sont chiffrées à 13,4 G\$ US, comparativement à des entrées nettes de 25,9 G\$ US pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable à la baisse des entrées de l'unité Régimes à cotisations définies – Empower découlant de quatre souscriptions sur le marché des grandes affaires au premier trimestre de 2022, qui ont fourni un apport de 25,1 G\$ US en actifs, comparativement à des souscriptions sur le marché des grandes affaires de 3,1 G\$ US au premier trimestre de 2023.

Honoraires et autres produits

Les honoraires sont essentiellement tirés de l'actif géré, de l'actif administré, des services aux actionnaires, des services de tenue de dossiers et d'administration, des services-conseils en matière de placements, des frais de gestion de placements, des honoraires liés au rendement, des frais de gestion liés aux services d'agent des transferts et aux autres services, ainsi que des commissions et frais de placement.

Les honoraires et autres produits pour le deuxième trimestre de 2023 ont augmenté de 44 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 688 M\$ US. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse de 44 M\$ US liée à l'augmentation du nombre de participants et à l'augmentation des niveaux des marchés boursiers en ce qui concerne l'unité Régimes à cotisations définies – Empower et à la croissance des actifs pour ce qui est de l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les honoraires et autres produits ont augmenté de 162 M\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 345 M\$ US. L'augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi qu'aux honoraires liés à Prudential de 142 M\$ US enregistrés au premier trimestre de 2023.

EXPLOITATION EUROPÉENNE

L'exploitation européenne comprend trois unités d'exploitation distinctes qui servent la clientèle au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne. La compagnie exerce ses activités par l'entremise de la marque Canada Vie au Royaume-Uni et en Allemagne, et par l'entremise de la marque Irish Life en Irlande. Les unités de l'exploitation européenne s'alignent sur les facteurs de valeur de Lifeco et sont prises en compte dans l'information qui suit :

- Solutions en milieu de travail comprend les produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie offerts au Royaume-Uni et en Irlande, ainsi que les services de retraite collectifs et les services de courtage d'assurance offerts en Irlande.
- L'unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs comprend les produits de placement (y compris les obligations sous forme d'assurance vie, les produits de retrait des comptes de retraite et les produits de retraite) offerts au Royaume-Uni, les produits de retraite, d'épargne et de placement offerts en Irlande et les produits de retraite offerts en Allemagne.
- L'unité Assurance et rentes comprend les produits de rentes immédiates individuelles et collectives offerts au Royaume-Uni et en Irlande, les prêts hypothécaires rechargeables offerts au Royaume-Uni et les produits individuels d'assurance offerts en Irlande et en Allemagne.

FAITS NOUVEAUX

- En juin 2023, AIB Life, la coentreprise entre Allied Irish Banks plc (AIB) et Canada Life Irish Holding Company Limited, a été lancée officiellement. Cette nouvelle société utilise une technologie moderne fondée entièrement sur l'infonuagique et intégrée à la plateforme bancaire numérique d'AIB afin d'aider les clients à planifier et à assurer leur avenir financier.
- Le 16 mai 2023, Canada Life U.K. a annoncé la conclusion d'une entente visant la vente de ses activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne à Countrywide Assured plc (Countrywide), une filiale de Chesnara plc. Approximativement 47 000 polices seront transférées à Countrywide en 2024, sous réserve de la réalisation d'un transfert approuvé par le tribunal. Auparavant, en novembre 2022, Canada Life U.K. avait annoncé la fermeture de ses activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne aux nouvelles affaires. En raison de cette entente, des coûts de dessaisissement de 29 M\$ ont été exclus du bénéfice fondamental au deuxième trimestre de 2023.
- En mai 2023, les portefeuilles à catégories d'actifs multiples, le produit phare d'Irish Life, qui compte un actif géré de plus de 7 G€ pour le compte de 96 000 clients, a célébré son 10^e anniversaire. Les portefeuilles à catégories d'actifs multiples sont des produits de l'article 8 qui ont bien résisté aux marchés tout au long de la dernière décennie en offrant aux investisseurs des options de portefeuille diversifiées.
- En mai 2023, Canada Life U.K. a conclu de nouvelles affaires au chapitre des produits individuels de rentes pour un montant de plus de 100 M£ (y compris les rentes à échéance fixe). Il s'agit du meilleur mois au chapitre des souscriptions depuis que le gouvernement du Royaume-Uni a mis en œuvre en 2015 des modifications aux régimes de retraite afin de favoriser une meilleure liberté et une plus grande souplesse en matière de retraite. Les taux de rente se sont améliorés parallèlement à la hausse des taux d'intérêt, faisant de ce type de produit une option attrayante pour les clients à la retraite.
- Au cours du deuxième trimestre de 2023, l'actif géré de la fiducie globale EMPOWER Master Trust d'Irish Life a atteint 4 G€. Étant la plus importante fiducie globale en Irlande, elle sert plus de 95 000 participants en leur offrant un programme d'engagement de premier ordre, des stratégies de placement responsable et une gouvernance indépendante.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES – EXPLOITATION EUROPÉENNE

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)^{1, 4}					
Solutions en milieu de travail	56 \$	62 \$	74 \$	118 \$	132 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	23	36	67	59	127
Assurance et rentes	116	96	68	212	125
Exploitation générale	(15)	(16)	1	(31)	2
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)^{1, 4}	180 \$	178 \$	210 \$	358 \$	386 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes ²	84 \$	(139) \$	54 \$	(55) \$	442 \$
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs	(121)	—	—	(121)	—
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction ²	(1)	5	(7)	4	(18)
Coûts d'acquisition et de dessaisissement	(36)	—	(4)	(36)	(10)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions	(4)	(4)	(3)	(8)	(6)
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	102 \$	40 \$	250 \$	142 \$	794 \$
Souscriptions²					
Solutions en milieu de travail	740 \$	439 \$	320 \$	1 179 \$	1 189 \$
Gestion du patrimoine et des actifs	6 473	6 944	4 710	13 417	11 059
Assurance et solutions de gestion des risques	791	423	871	1 214	2 012
Flux de trésorerie nets^{2, 4}	530 \$	157 \$	239 \$	687 \$	1 040 \$
Solutions en milieu de travail	791 \$	3 079 \$	(195) \$	3 870 \$	1 869 \$
Gestion du patrimoine et des actifs	20	22	25	42	49
Assurance et solutions de gestion des risques	20	22	25	42	49
Flux de trésorerie nets^{2, 4}	1 341 \$	3 258 \$	69 \$	4 599 \$	2 958 \$
Honoraires et autres produits⁴					
Solutions en milieu de travail	64 \$	51 \$	50 \$	115 \$	105 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	134	135	140	269	280
Assurance et rentes et exploitation générale	2	—	—	2	(2)
Honoraires et autres produits⁴	200 \$	186 \$	190 \$	386 \$	383 \$
Primes comptables de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie²	2 306 \$	2 230 \$	2 051 \$		
Total de l'actif	184 354 \$	182 867 \$			
Autres actifs administrés ²	58 228	56 858			
Total de l'actif géré¹	242 582	239 725			
Autres actifs administrés ^{2, 3}	11 555	11 878			
Total de l'actif administré¹	254 137 \$	251 603 \$			
Marge sur services contractuels					
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs – fonds distincts	1 390 \$	1 452 \$	1 285 \$		
Assurance et rentes – sans participation	2 943	2 837	2 467		
Marge sur services contractuels	4 333 \$	4 289 \$	3 752 \$		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Au 30 juin 2023, les autres actifs administrés ne tiennent pas compte de l'actif géré, d'un montant de 11,3 G\$, pour d'autres unités d'exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco (11,4 G\$ au 31 mars 2023 et 9,6 G\$ au 30 juin 2022).

⁴ Les résultats comparatifs sont retraités en raison du reclassement entre les facteurs de valeur de Lifeco.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au deuxième trimestre de 2023, le bénéfice net de l'exploitation européenne a diminué de 148 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 102 M\$. Le bénéfice fondamental a diminué de 30 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 180 M\$, ce qui s'explique principalement par les résultats moins favorables au chapitre des sinistres liés à l'assurance maladie et à l'assurance invalidité au sein des Solutions en milieu de travail. La diminution a été partiellement contrebalancée par l'incidence favorable des rendements attendus des placements dans l'unité Assurance et rentes et par l'incidence des fluctuations des devises.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le deuxième trimestre de 2023 ont représenté un montant négatif de 78 M\$, comparativement à un montant positif de 40 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable aux pertes au titre des autres éléments du résultat global réalisées à la suite du rééquilibrage des actifs pour favoriser des actifs à plus courte durée dans le compte de surplus, comme il est indiqué dans l'analyse du bénéfice fondamental et du bénéfice net à la page 8. L'expérience sur le marché par rapport aux attentes a représenté un montant positif en raison de l'augmentation des taux d'intérêt sans risque au cours du trimestre, partiellement contrebalancée par la baisse des valeurs sur le marché immobilier commercial. Les résultats du deuxième trimestre de 2023 comprennent également une perte liée à la vente des activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne de Canada Life U.K. Les résultats du deuxième trimestre de 2022 comprennent les apports positifs découlant des rendements plus élevés que prévu des actifs qui ne sont pas à revenu fixe et de l'augmentation des écarts de crédit.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net a diminué de 652 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 142 M\$. Le bénéfice fondamental a diminué de 28 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 358 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont diminué de 624 M\$, pour s'établir à un montant négatif de 216 M\$. La diminution est principalement attribuable aux pertes réalisées à la vente d'actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, tels qu'elles ont été évoquées pour expliquer les résultats trimestriels, et aux rendements négatifs des actifs qui ne sont pas à revenu fixe par rapport aux attentes, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence de la hausse des taux sans risque. Les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent comprennent les apports positifs découlant des rendements plus élevés que prévu des actifs qui ne sont pas à revenu fixe et de la hausse des taux d'intérêt.

Souscriptions

Les souscriptions de Gestion du patrimoine et des actifs pour le deuxième trimestre de 2023 ont augmenté de 1 763 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 6 473 M\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions de fonds de gestion du patrimoine en Irlande et de l'incidence des fluctuations des devises. Pour le deuxième trimestre de 2023, les souscriptions d'Assurance et solutions de gestion des risques ont diminué de 80 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 791 M\$, principalement en raison de la diminution des souscriptions de prêts hypothécaires rechargeables au Royaume-Uni, partiellement contrebalancée par la croissance des souscriptions de produits individuels de rentes au Royaume-Uni, par les souscriptions de produits collectifs de rentes en Irlande et par l'incidence des fluctuations des devises. Les souscriptions des Solutions en milieu de travail pour le deuxième trimestre de 2023 ont augmenté de 420 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 740 M\$, principalement en raison de la croissance des souscriptions de produits de retraite en Irlande et de l'incidence des fluctuations des devises.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les souscriptions de Gestion du patrimoine et des actifs ont augmenté de 2 358 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 13 417 M\$, essentiellement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les souscriptions d'Assurance et solutions de gestion des risques ont diminué de 798 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 214 M\$, principalement en raison de la diminution des souscriptions de prêts hypothécaires rechargeables et des souscriptions de produits collectifs de rentes au Royaume-Uni, facteurs contrebalancés en partie par la croissance des souscriptions de produits individuels de rentes au Royaume-Uni, par les souscriptions de produits collectifs de rentes en Irlande ainsi que par l'incidence des fluctuations des devises. Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les souscriptions des Solutions en milieu de travail ont diminué de 10 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 179 M\$, principalement en raison de la baisse des souscriptions de produits de retraite en Irlande, partiellement contrebalancée par l'incidence des fluctuations des devises.

Primes comptables de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie

Au 30 juin 2023, les primes comptables de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie ont augmenté de 0,1 G\$ par rapport au 31 mars 2023, pour s'établir à 2,3 G\$, principalement en raison de la croissance interne des affaires en vigueur ainsi que de l'incidence des fluctuations des devises.

Flux de trésorerie nets

Pour le deuxième trimestre de 2023, les entrées nettes de trésorerie se sont établies à 1,3 G\$, comparativement à des entrées nettes de 0,1 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des souscriptions de fonds de gestion du patrimoine en Irlande.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les entrées nettes de trésorerie se sont chiffrées à 4,6 G\$, comparativement à des entrées nettes de 3,0 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le deuxième trimestre de 2023 ont augmenté de 10 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 200 M\$, principalement en raison de la hausse des honoraires tirés de l'assurance collective au sein des Solutions en milieu de travail.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les honoraires et autres produits sont demeurés comparables à ceux enregistrés à la période correspondante de l'exercice précédent, la hausse des honoraires tirés de l'assurance collective au sein des Solutions en milieu de travail ayant été essentiellement contrebalancée par la baisse des honoraires de gestion au sein de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs.

Marge sur services contractuels

Au 30 juin 2023, la marge sur services contractuels s'établissait à 4 333 M\$, en hausse de 44 M\$ par rapport au 31 mars 2023, ce qui s'explique essentiellement par l'apport important de la MSC provenant des nouvelles affaires pour les produits sans participation.

SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques inclut l'unité Réassurance de Lifeco, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques tient également compte des résultats des anciennes activités internationales du secteur.

Les produits du secteur Solutions de gestion du capital et des risques de Lifeco sont généralement inclus dans le facteur de valeur Assurance et solutions de gestion des risques. L'exploitation générale inclut le bénéfice lié au surplus du secteur et une affectation des capitaux généraux.

FAITS NOUVEAUX

- Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques a continué de croître en offrant des solutions sur mesure aux clients tout en diversifiant davantage le portefeuille. Au deuxième trimestre de 2023, il a élargi sa présence à l'échelle internationale dans de nouveaux marchés ciblés, tout en continuant de mettre l'accent sur les principaux marchés, y compris en réalisant deux transactions en Italie.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES – SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹					
Réassurance	198 \$	153 \$	189 \$	351 \$	363 \$
Exploitation générale	5	4	1	9	(2)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	203 \$	157 \$	190 \$	360 \$	361 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes ²	(30) \$	27 \$	(12) \$	(3) \$	56 \$
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction ²	(4)	—	1	(4)	(4)
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires	169 \$	184 \$	179 \$	353 \$	413 \$
Total de l’actif³	8 687 \$	9 240 \$			
Marge sur services contractuels					
Réassurance – sans participation	1 740 \$	1 762 \$	1 600 \$		
Réassurance – avec participation	24	24	22		
Marge sur services contractuels	1 764 \$	1 786 \$	1 622 \$		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques n’a aucun actif géré et n’a pas d’autres actifs administrés.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au deuxième trimestre de 2023, le bénéfice net du secteur Solutions de gestion du capital et des risques a diminué de 10 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l’exercice précédent, pour se chiffrer à 169 M\$. Le bénéfice fondamental a augmenté de 13 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l’exercice précédent, pour se chiffrer à 203 M\$, ce qui s’explique principalement par l’incidence favorable du bénéfice lié aux produits de réassurance structurés et l’incidence de la hausse des taux d’intérêt. L’augmentation a été partiellement contrebalancée par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des activités d’assurance vie aux États-Unis.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 34 M\$, comparativement à un montant négatif de 11 M\$ pour le trimestre correspondant de l’exercice précédent, en raison des fluctuations des taux d’intérêt par rapport aux attentes pour les périodes respectives.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net a diminué de 60 M\$ par rapport à la période correspondante de l’exercice précédent, pour se chiffrer à 353 M\$. Le bénéfice fondamental s’est chiffré à 360 M\$, soit un résultat comparable à celui enregistré à la période correspondante de l’exercice précédent, la croissance des affaires et l’incidence de la hausse des taux d’intérêt ayant été en grande partie contrebalancées par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des activités d’assurance vie aux États-Unis.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont diminué de 59 M\$ par rapport à la période correspondante de l’exercice précédent, pour s’établir à un montant négatif de 7 M\$, essentiellement en raison du même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels.

Marge sur services contractuels

La marge sur services contractuels s’établissait à 1 764 M\$ au 30 juin 2023, en baisse de 22 M\$ par rapport au 31 mars 2023, principalement en raison du règlement différé et des résultats défavorables qui ont surpassé l’incidence des nouvelles affaires.

EXPLOITATION GÉNÉRALE DE LIFECO

Le secteur Exploitation générale de Lifeco comprend les résultats d'exploitation associés aux activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principales unités d'exploitation de la compagnie.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES – EXPLOITATION GÉNÉRALE DE LIFECO

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	(11) \$	(5) \$	(1) \$	(16) \$	(4) \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes ²	—	(8)	10	(8)	14
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	(11) \$	(13) \$	9 \$	(24) \$	10 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Au deuxième trimestre de 2023, l'exploitation générale de Lifeco a enregistré une perte nette de 11 M\$, comparativement à un bénéfice net de 9 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La perte fondamentale s'est établie à 11 M\$, soit une augmentation de 10 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui s'explique principalement par l'augmentation des charges d'exploitation.

Pour le deuxième trimestre de 2023, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont été de néant, comparativement à un montant positif de 10 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de l'expérience positive sur le marché par rapport aux attentes au deuxième trimestre de 2022.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, l'exploitation générale de Lifeco a enregistré une perte nette de 24 M\$, comparativement à un bénéfice net de 10 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La perte fondamentale a augmenté de 12 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 16 M\$, principalement en raison du même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les éléments exclus de la perte fondamentale ont représenté un montant négatif de 8 M\$, comparativement à un montant positif de 14 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison du même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
ACTIF

Actif administré¹

Au 30 juin 2023					
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Actif					
Actif investi	86 248 \$	86 298 \$	38 482 \$	8 400 \$	219 428 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 814	6 152	3 082	—	15 048
Actifs au titre des contrats d'assurance	420	272	297	101	1 090
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	1 183	11 827	3 635	133	16 778
Autres actifs	4 792	14 449	3 316	53	22 610
Actifs détenus en vue de la vente ³	—	4 433	—	—	4 433
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	98 216	176 858	135 542	—	410 616
Total de l'actif	196 673	300 289	184 354	8 687	690 003
Autres actifs gérés ²	3 971	290 171	58 228	—	352 370
Total de l'actif géré¹	200 644	590 460	242 582	8 687	1 042 373
Autres actifs administrés ²	27 362	1 562 088	11 555	—	1 601 005
Total de l'actif administré¹	228 006 \$	2 152 548 \$	254 137 \$	8 687 \$	2 643 378 \$

Au 31 décembre 2022 (retraité)					
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Actif					
Actif investi	85 343 \$	90 655 \$	38 652 \$	8 573 \$	223 223 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 789	7 973	3 079	—	16 841
Actifs au titre des contrats d'assurance	408	245	322	165	1 140
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	1 211	12 624	3 639	97	17 571
Autres actifs	3 682	18 430	3 297	140	25 549
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	93 816	166 274	127 792	—	387 882
Total de l'actif	190 249	296 201	176 781	8 975	672 206
Autres actifs gérés ²	4 057	277 138	50 539	—	331 734
Total de l'actif géré¹	194 306	573 339	227 320	8 975	1 003 940
Autres actifs administrés ²	26 344	1 426 834	11 345	—	1 464 523
Total de l'actif administré¹	220 650 \$	2 000 173 \$	238 665 \$	8 975 \$	2 468 463 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Le 31 mai 2023, Lifeco a annoncé une entente visant la vente de Putnam Investments à Franklin Templeton. La transaction devrait être conclue au cours du quatrième trimestre de 2023, et elle est assujettie à l'obtention des approbations réglementaires et autres conditions habituelles. À compter du deuxième trimestre de 2023, les actifs connexes ont été classés dans les actifs détenus en vue de la vente.

Au 30 juin 2023, le total de l'actif administré avait augmenté de 174,9 G\$ par rapport au 31 décembre 2022, pour s'établir à 2,6 billions de dollars, principalement en raison des fluctuations des marchés et de la croissance des nouvelles affaires, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence des fluctuations des devises.

ACTIF INVESTI

La compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. La compagnie fait preuve de prudence et conçoit ses politiques de placement de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques, qu'elle révise et rajuste périodiquement en tenant compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la compagnie.

Portefeuille d'obligations – La compagnie a pour politique d'acquérir principalement des obligations de grande qualité, en suivant des politiques de placement prudentes et bien définies. Des placements dans des titres de notation inférieure peuvent être effectués tout en respectant l'approche globalement disciplinée et prudente de la stratégie de placement. Au 30 juin 2023, le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 152,3 G\$, soit 69 % de l'actif investi, contre 156,1 G\$, ou 70 % de l'actif investi, au 31 décembre 2022. La diminution du portefeuille d'obligations est principalement attribuable aux cessions nettes et à l'incidence des fluctuations des devises, le dollar canadien s'étant raffermi par rapport au dollar américain. La qualité globale du portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 99 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 71 % ayant la notation A ou une notation supérieure.

Les notations des obligations reflètent l'activité des agences de notation d'obligations jusqu'au 30 juin 2023. La direction continue de surveiller de près l'activité des agences de notation d'obligations ainsi que les conditions générales des marchés.

Qualité des obligations du portefeuille

	Au 30 juin 2023		Au 31 décembre 2022 (retraité)	
AAA	24 000 \$	16 %	25 397 \$	16 %
AA	30 764	20	31 614	20
A	53 102	35	53 864	35
BBB	42 725	28	43 482	28
BB ou inférieure	1 734	1	1 734	1
Total	152 325 \$	100 %	156 091 \$	100 %

Au 30 juin 2023, le montant des obligations de moins bonne qualité s'établissait à 1,7 G\$, soit 1,1 % du portefeuille d'obligations, contre 1,7 G\$, ou 1,1 % du portefeuille d'obligations, au 31 décembre 2022.

Portefeuille de prêts hypothécaires – La compagnie a pour politique d'acquérir des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux. La majorité des prêts hypothécaires détenus au sein de l'exploitation européenne sont classés au coût amorti et, par conséquent, aucune fluctuation de la juste valeur n'est comptabilisée à l'égard de ces placements. Les prêts hypothécaires rechargeables sont montés au sein de l'exploitation européenne conformément à des critères de prêt bien définis et sont ensuite détenus dans les exploitations canadienne et européenne et dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Les prêts hypothécaires rechargeables sont des prêts consentis aux personnes qui désirent continuer de vivre dans leur maison, tout en touchant une partie de sa valeur nette réelle sous-jacente. Les prêts sont généralement remboursés lorsque l'emprunteur décède ou déménage dans un établissement de soins de longue durée.

Portefeuille de prêts hypothécaires

Prêts hypothécaires par type de bien	Au 30 juin 2023				Au 31 décembre 2022 (retraité)	
	Assurés ¹	Non assurés	Total		Total	
Résidences unifamiliales	368 \$	1 287 \$	1 655 \$	4 %	1 738 \$	5 %
Résidences multifamiliales	2 495	6 583	9 078	25	9 628	26
Prêts hypothécaires rechargeables	—	3 625	3 625	10	3 371	9
Biens commerciaux	—	22 571	22 571	61	22 460	60
Total	2 863 \$	34 066 \$	36 929 \$	100 %	37 197 \$	100 %

¹ Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquitter de ses obligations à l'égard du prêt.

Le total du portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 36,9 G\$, soit 17 % de l'actif investi, au 30 juin 2023, comparativement à 37,2 G\$, ou 17 % de l'actif investi, au 31 décembre 2022. Au 30 juin 2023, le total des prêts assurés s'élevait à 2,9 G\$, soit 8 % du portefeuille de prêts hypothécaires, comparativement à 3,0 G\$, ou 8 %, au 31 décembre 2022.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Au cours du deuxième trimestre de 2023, aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la compagnie relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Les transactions sur dérivés de la compagnie sont habituellement régies par la convention-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. (ISDA), qui prévoit un droit juridiquement exécutoire de compensation et de compensation avec déchéance du terme de l'exposition à des contreparties précises dans l'éventualité de l'annulation d'une transaction, ce qui comprend, mais sans s'y limiter, des cas de défaillance et de faillite. En cas de résiliation anticipée, la compagnie peut compenser les débiteurs d'une contrepartie au moyen des créiteurs de la même contrepartie, dans la même entité légale, qui découlent de toutes les transactions incluses. En ce qui concerne la compagnie, la convention-cadre de l'ISDA pourrait comprendre des dispositions provenant des annexes sur le soutien du crédit, lesquelles exigent d'offrir et d'accepter des garanties à l'égard des transactions sur dérivés.

Au 30 juin 2023, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 1 576 M\$ (1 348 M\$ au 31 décembre 2022) et un montant de 715 M\$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (754 M\$ au 31 décembre 2022). Les garanties reçues à l'égard des actifs dérivés ont augmenté et les garanties données à l'égard des passifs dérivés ont diminué en 2023, en raison essentiellement de l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs de dollars américains et receveurs de dollars canadiens.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, le montant nominal en cours des contrats dérivés a augmenté de 5,2 G\$, pour se chiffrer à 51,8 G\$, principalement en raison des activités de couverture courantes.

L'exposition de la compagnie au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés, qui reflète la juste valeur actuelle des instruments qui affichent des profits, a augmenté pour s'établir à 2 361 M\$ au 30 juin 2023, comparativement à 2 314 M\$ au 31 décembre 2022. L'augmentation découle principalement de l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs de dollars américains et receveurs de dollars canadiens. Aucune modification n'a été apportée aux notations des contreparties aux dérivés au cours du deuxième trimestre de 2023 et toutes les contreparties étaient assorties de notations de grande qualité au 30 juin 2023.

PASSIF

Total du passif

	Au 30 juin 2023	Au 31 décembre 2022 (retraité)
Passifs au titre des contrats d'assurance	136 774 \$	135 438 \$
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	625	537
Passifs au titre des contrats d'investissement	89 777	94 810
Autres passifs du fonds général	21 013	24 744
Passifs détenus en vue de la vente ¹	2 424	—
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	59 220	57 841
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	351 396	330 041
Total	661 229 \$	643 411 \$

¹ Le 31 mai 2023, Lifeco a annoncé une entente visant la vente de Putnam Investments à Franklin Templeton. La transaction devrait être conclue au cours du quatrième trimestre de 2023, et elle est assujettie à l'obtention des approbations réglementaires et autres conditions habituelles. À compter du deuxième trimestre de 2023, les passifs connexes ont été classés dans les passifs détenus en vue de la vente.

Le total du passif a augmenté de 17,8 G\$ par rapport au 31 décembre 2022, passant ainsi à 661,2 G\$ au 30 juin 2023.

Les passifs au titre des contrats d'assurance ont augmenté de 1,3 G\$. L'augmentation est principalement attribuable aux fluctuations des marchés, facteur partiellement contrebalancé par les variations normales des affaires.

Les passifs au titre des contrats d'investissement ont diminué de 5,0 G\$. La diminution est principalement attribuable aux variations normales des affaires et à l'incidence du change, facteurs partiellement contrebalancés par les fluctuations des marchés.

Les autres passifs du fonds général ont diminué de 3,7 G\$. La diminution est principalement attribuable au reclassement de 2,4 G\$ des autres passifs de Putnam Investments dans les passifs détenus en vue de la vente, au remboursement d'obligations de premier rang d'un montant de 500 M€ et à des paiements de 411 M\$ effectués au titre d'une facilité de crédit à court terme utilisée pour financer l'acquisition de Prudential.

Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 22,7 G\$ principalement en raison de l'incidence combinée de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 26,9 G\$, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence négative des fluctuations des devises de 3,1 G\$ et des participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement de 1,2 G\$. Les dépôts et les retraits des titulaires de polices sont demeurés comparables pour le trimestre.

Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes estimatives et du revenu de placement futurs, suffiront à payer les charges estimatives futures au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour plus de détails.

Passifs au titre des contrats d'assurance

Si le contrat comporte un risque d'assurance important, les produits de la compagnie sont classés, lors de la prise d'effet du contrat, comme des passifs au titre des contrats d'assurance conformément à IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17). Il existe un risque d'assurance important lorsque la compagnie convient d'indemniser les titulaires de polices ou les bénéficiaires d'un contrat pour des événements futurs incertains spécifiés qui porteraient préjudice aux titulaires de police, indemnisation dont le montant et l'échéancier sont inconnus. Pour une analyse du risque d'assurance, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023 et à la rubrique Gestion des risques du rapport de gestion annuel de 2022 de la compagnie.

Les contrats dont la période de couverture n'excède pas un an et ceux qui sont relativement stables et dont les flux de trésorerie d'exécution varient peu sont évalués selon la méthode de la répartition des primes (MRP), qui est plus simple. La faible variabilité des flux de trésorerie d'exécution indique qu'il n'existe aucune différence importante dans l'évaluation par rapport au modèle d'évaluation général (MEG). Tous les autres contrats sont évalués en vertu du MEG ou, pour les contrats avec participation directe, selon la méthode fondée sur les honoraires variables (MHV). Pour une analyse des modèles d'évaluation selon IFRS 17, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023.

Pour les contrats qui ne sont pas évalués au moyen de la MRP, l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance par la compagnie correspond au total des flux de trésorerie d'exécution, qui comprennent les estimations des flux de trésorerie futurs, ajustés pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers connexes, et un ajustement au titre du risque non financier, et de la marge sur services contractuels. Pour une analyse de l'évaluation initiale et ultérieure des passifs au titre des contrats d'assurance, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023.

Passifs et actifs au titre des contrats d'assurance¹

Au 30 juin 2023						
Contrats d'assurance qui ne sont pas évalués au moyen de la MRP						
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total	Contrats évalués au moyen de la MRP	Total des passifs au titre des contrats d'assurance, montant net
Exploitation canadienne	92 159 \$	1 864 \$	6 366 \$	100 389 \$	8 928 \$	109 317 \$
Exploitation américaine	17 586	149	595	18 330	—	18 330
Exploitation européenne	36 774	1 067	4 333	42 174	3 498	45 672
Solutions de gestion du capital et des risques	1 401	2 009	1 764	5 174	258	5 432
Total	147 920 \$	5 089 \$	13 058 \$	166 067 \$	12 684 \$	178 751 \$

Au 31 décembre 2022						
Contrats d'assurance qui ne sont pas évalués au moyen de la MRP						
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total	Contrats évalués au moyen de la MRP	Total des passifs au titre des contrats d'assurance, montant net
Exploitation canadienne	89 107 \$	1 824 \$	6 518 \$	97 449 \$	8 689 \$	106 138 \$
Exploitation américaine	17 626	151	622	18 399	—	18 399
Exploitation européenne	36 078	1 076	4 162	41 316	3 493	44 809
Solutions de gestion du capital et des risques	1 706	2 009	1 821	5 536	223	5 759
Total	144 517 \$	5 060 \$	13 123 \$	162 700 \$	12 405 \$	175 105 \$

¹ Les passifs et actifs au titre des contrats d'assurance présentés dans les tableaux ci-dessus incluent également les contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts et les actifs et passifs au titre des contrats de réassurance détenus.

Au 30 juin 2023, le total du montant net des passifs au titre des contrats d'assurance s'élevait à 178,8 G\$, en hausse de 3,6 G\$ par rapport au 31 décembre 2022. L'augmentation du montant net des passifs au titre des contrats d'assurance est principalement attribuable aux fluctuations des marchés, facteur partiellement contrebalancé par les variations normales des affaires.

Marge sur services contractuels (MSC)

La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que la compagnie s'attend à comptabiliser dans l'avenir à mesure qu'elle fournira les services prévus à ces contrats. Lors de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et des flux de trésorerie découlant des contrats à cette date constitue une entrée de trésorerie nette, le groupe est classé comme étant non déficitaire. Dans le cas des contrats non déficitaires, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée de trésorerie nette, ce qui n'entraîne aucun bénéfice ni aucune charge à la comptabilisation initiale.

Si le total correspond à une sortie de trésorerie nette, le groupe de contrats d'assurance est déficitaire. Dans ce cas, la sortie de trésorerie nette est comptabilisée à titre de perte au cours de la période considérée. Un élément de perte est créé pour représenter toute perte comptabilisée au cours de la période considérée, laquelle détermine les montants qui sont par la suite comptabilisés dans les périodes futures à titre de reprises sur les groupes déficitaires.

Continuité de la marge sur services contractuels (MSC)¹

	Sans participation (excluant les fonds distincts)					Fonds distincts	Avec participation	Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total			
MSC au début de la période (31 décembre 2022)	1 264 \$	41 \$	2 771 \$	1 796 \$	5 872 \$	3 557 \$	3 694 \$	13 123 \$
Incidence des nouvelles affaires en matière d'assurance	21	—	105	19	145	89	54	288
Fluctuations attendues du rendement des actifs et des taux arrêtés	19	—	23	18	60	129	107	296
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(75)	(2)	(111)	(77)	(265)	(221)	(79)	(565)
Profits/pertes liés à l'expérience	(7)	(7)	39	(12)	13	(66)	—	(53)
Fluctuations internes de la MSC	(42) \$	(9) \$	56 \$	(52) \$	(47) \$	(69) \$	82 \$	(34) \$
Incidence des marchés	—	—	—	—	—	190	(232)	(42)
Incidence de la révision des hypothèses	(9)	—	73	(8)	56	(78)	—	(22)
Incidence du change	—	(1)	43	4	46	(6)	(7)	33
Total des fluctuations de la MSC	(51) \$	(10) \$	172 \$	(56) \$	55 \$	37 \$	(157) \$	(65) \$
MSC à la fin de la période (30 juin 2023)	1 213 \$	31 \$	2 943 \$	1 740 \$	5 927 \$	3 594 \$	3 537 \$	13 058 \$

¹ La MSC présentée dans le tableau ci-dessus est présentée déduction faite des contrats de réassurance détenus et inclut la MSC attribuée aux actifs au titre des contrats d'assurance et aux passifs au titre des contrats d'assurance.

Au 30 juin 2023, la marge sur services contractuels totalisait 13,1 G\$, ce qui représente une diminution de 65 M\$ par rapport au 31 décembre 2022. La diminution est principalement attribuable à l'incidence des marchés et aux fluctuations internes de la MSC, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence du change.

Au 30 juin 2023, le total de la marge sur services contractuels pour les produits sans participation, excluant les fonds distincts, s'établissait à 5,9 G\$, soit une hausse de 55 M\$ par rapport au 31 décembre 2022. L'augmentation est principalement attribuable à un reclassement de 73 M\$ de la MSC entre les fonds distincts et les produits sans participation, excluant les fonds distincts, qui est inclus dans la révision des hypothèses présentées dans le tableau ci-dessus. Le reclassement n'a entraîné aucun changement dans la MSC globale.

Garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

La compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement.

Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum (GRM) offerts par la compagnie aux États-Unis et en Allemagne et, auparavant, au Canada et en Irlande fournissent aux titulaires de polices un revenu annuel minimal garanti à vie. La compagnie a un programme de couverture en place visant à gérer une partie des risques de marché et de taux d'intérêt liés aux options intégrées à ses produits assortis d'une GRM. Au 30 juin 2023, le montant des produits assortis d'une GRM en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 7 191 M\$ (7 033 M\$ au 31 décembre 2022).

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

	Valeur de marché	30 juin 2023			
		Insuffisance des placements par type de prestations			
		Revenu	Échéance	Décès	Total ¹
Exploitation canadienne	33 198 \$	1 \$	13 \$	160 \$	160 \$
Exploitation américaine	24 055	360	—	7	367
Exploitation européenne	11 172	18	—	1 268	1 268
Solutions de gestion du capital et des risques ²	675	134	—	—	134
Total	69 100 \$	513 \$	13 \$	1 435 \$	1 929 \$

¹ Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux survienne au 30 juin 2023 pour chaque police.

² L'exposition du secteur Solutions de gestion du capital et des risques est liée aux marchés canadien et américain.

L'insuffisance des placements au 30 juin 2023 a diminué de 764 M\$ par rapport au 31 décembre 2022, pour s'établir à 1 929 M\$, principalement en raison de l'augmentation des valeurs de marché. L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment précis, à un événement déclencheur (soit le choix de recevoir des prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 30 juin 2023, et ne tient pas compte de l'incidence du programme de couverture de la compagnie à l'égard des produits assortis d'une GRM. Le coût réel pour la compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à 3 M\$ pour le trimestre (2 M\$ pour le deuxième trimestre de 2022), la majeure partie de ces sinistres étant issue d'un ancien bloc d'affaires du secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

STRUCTURE DU CAPITAL DE LIFECO

Pour déterminer la composition appropriée du capital nécessaire au soutien des activités de la compagnie et de ses filiales, la direction utilise des instruments de créance, de capitaux propres ainsi que d'autres instruments hybrides en tenant compte des besoins à court et à long terme de la compagnie.

Débetures et autres instruments d'emprunt

Au 30 juin 2023, les débetures et autres instruments d'emprunt ont diminué de 1 308 M\$ par rapport au 31 décembre 2022, pour se chiffrer à 9 201 M\$.

Le 18 avril 2023, la compagnie a remboursé le montant en capital de ses obligations de premier rang à 2,5 % arrivant à échéance de 500 M€, ainsi que les intérêts courus.

Le 30 juin 2023, Great-West Lifeco U.S. LLC, une filiale de la compagnie, a effectué un versement de 150 M\$ US sur sa facilité de crédit non renouvelable. Le solde prélevé restant était de 200 M\$ US au 30 juin 2023.

Capital social et surplus

Au 30 juin 2023, le capital social en circulation se chiffrait à 10 066 M\$, dont 5 846 M\$ d'actions ordinaires, 2 720 M\$ d'actions privilégiées et 1 500 M\$ de billets avec remboursement de capital à recours limité (les billets RCRL de série 1). Les actions privilégiées comprenaient 2 470 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et 250 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les 5 ans.

La compagnie a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités avec prise d'effet le 27 janvier 2023, pour une période de un an, qui vise à racheter aux fins d'annulation un maximum de 20 000 000 de ses actions ordinaires aux cours du marché pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie, et à des fins de gestion du capital. Avec prise d'effet le 1^{er} mars 2023, la compagnie a conclu un programme de rachat d'actions automatique (PRAA). Le PRAA vise à faciliter les rachats d'actions ordinaires en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, y compris à des moments où la compagnie ne pourrait habituellement pas effectuer de tels rachats en raison des restrictions réglementaires ou lors de périodes d'interdiction des transactions que la compagnie s'est elle-même imposées. Tous les rachats d'actions ordinaires effectués en vertu du PRAA sont inclus dans le calcul du nombre d'actions ordinaires rachetées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Toute action ordinaire rachetée par la compagnie en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités sera annulée.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, la compagnie a racheté et annulé 2 519 200 actions ordinaires en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en cours au coût moyen de 37,41 \$ par action.

LIQUIDITÉS ET GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

LIQUIDITÉS

Le risque de liquidité est évalué et atténué grâce à l'adoption d'une approche prudente en matière de conception des produits et de modalités contractuelles, ainsi qu'au maintien d'un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux obligations à l'égard des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles.

Total des actifs liquides

	Au 30 juin 2023		
	Actifs au bilan	Actifs non liquides ou donnés en garantie	Actifs liquides nets
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	7 171 \$	58 \$	7 113 \$
Obligations à court terme ²	5 413	—	5 413
Total partiel	12 584 \$	58 \$	12 526 \$
Autres actifs et titres négociables			
Obligations d'État ²	37 675 \$	10 384 \$	27 291 \$
Obligations de sociétés ²	109 237	51 973	57 264
Actions ¹	14 793	3 352	11 441
Prêts hypothécaires ¹	36 929	34 066	2 863
Total partiel	198 634 \$	99 775 \$	98 859 \$
Total	211 218 \$	99 833 \$	111 385 \$
Au 31 décembre 2022 (retraité)			
	Actifs au bilan	Actifs non liquides ou donnés en garantie	Actifs liquides nets
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	7 290 \$	83 \$	7 207 \$
Obligations à court terme ²	4 241	30	4 211
Total partiel	11 531 \$	113 \$	11 418 \$
Autres actifs et titres négociables			
Obligations d'État ²	40 152 \$	10 607 \$	29 545 \$
Obligations de sociétés ²	111 698	52 969	58 729
Actions ¹	14 301	2 921	11 380
Prêts hypothécaires ¹	37 197	34 210	2 987
Total partiel	203 348 \$	100 707 \$	102 641 \$
Total	214 879 \$	100 820 \$	114 059 \$

¹ Se reporter au bilan consolidé figurant dans les états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022 pour obtenir les montants inscrits au bilan.

² Au 30 juin 2023, le total des obligations à court terme, des obligations d'État et des obligations de sociétés s'élevait à 152,3 G\$ (156,1 G\$ au 31 décembre 2022). Se reporter au bilan consolidé figurant dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023 pour obtenir les montants des obligations inscrits au bilan.

La compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités, en réglant les obligations à court terme au moyen de fonds internes et en conservant une quantité de placements liquides suffisante pour répondre aux besoins prévus en matière de liquidités. Lifeco détient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme directement et par l'intermédiaire de ses filiales consolidées. Au 30 juin 2023, la compagnie et ses filiales en exploitation détenaient des actifs liquides sous forme de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et d'obligations à court terme de 12,5 G\$ (11,4 G\$ au 31 décembre 2022) et d'autres actifs liquides et titres négociables de 98,9 G\$ (102,6 G\$ au 31 décembre 2022). Au 30 juin 2023, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les obligations à court terme comprenaient un montant de 0,5 G\$ (1,0 G\$ au 31 décembre 2022) détenu par l'intermédiaire de Lifeco, la société de portefeuille, qui inclut la trésorerie détenue par Great-West Lifeco U.S. LLC, la société de portefeuille américaine de la compagnie. De plus, la compagnie dispose de marges de crédit engagées auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées pour répondre à d'éventuels besoins imprévus en matière de liquidités, si nécessaire.

La compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur actions ordinaires. La compagnie maintient un ratio de distribution cible qui correspond à une fourchette de 45 % à 55 % du bénéfice fondamental, lequel est pris en compte dans la prise des décisions relatives aux dividendes. Les dividendes sur actions ordinaires en circulation de la compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur actions ordinaires de la compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à verser des dividendes et, en partie, sa capacité à investir des capitaux dépendent de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la compagnie.

FLUX DE TRÉSORERIE

Flux de trésorerie

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2023	2022 (retraité)	2023	2022 (retraité)
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Bénéfice après impôt	372 \$	886 \$	973 \$	2 408 \$
Variations de la juste valeur et autres variations	255	1 538	(1 380)	1 456
Exploitation	627	2 424	(407)	3 864
Financement	(1 508)	(547)	(2 260)	5
Investissement	1 738	(3 317)	2 874	(1 960)
	857	(1 440)	207	1 909
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(94)	107	(68)	(60)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	763	(1 333)	139	1 849
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	6 666	9 257	7 290	6 075
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies et aux activités abandonnées à la fin de la période	7 429 \$	7 924 \$	7 429 \$	7 924 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités abandonnées à la fin de la période ¹	258	—	258	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies à la fin de la période	7 171 \$	7 924 \$	7 171 \$	7 924 \$

¹ Le 31 mai 2023, Lifeco a convenu de vendre Putnam Investments à Franklin Templeton. La transaction devrait être conclue au cours du quatrième trimestre de 2023, et elle est assujettie à l'obtention des approbations réglementaires et autres conditions habituelles. À compter du deuxième trimestre de 2023, les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées sont présentés séparément.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment les produits des activités d'assurance, les produits nets tirés des placements et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la compagnie. Ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges d'exploitation et des commissions. La catégorie Exploitation dans le tableau des flux de trésorerie comprend également les transferts et les retraits par les clients qui sont financés en partie par la vente d'actifs contre de la trésorerie, qui est reflétée dans la catégorie Activités d'investissement. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au deuxième trimestre de 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 763 M\$ par rapport au 31 mars 2023. Au cours du deuxième trimestre de 2023, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 627 M\$, une baisse de 1 797 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2022, principalement en raison des variations positives de la juste valeur au cours de la période précédente. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 1 508 M\$ et ont été principalement affectés au remboursement du capital des obligations de premier rang à 2,5 % arrivant à échéance de 500 M€ de la compagnie, au remboursement d'une marge de crédit d'une filiale et au paiement de dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées. Les entrées de trésorerie provenant des activités d'investissement se sont chiffrées à 1 738 M\$.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 139 M\$ par rapport au 31 décembre 2022. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 407 M\$, une baisse de 4 271 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, qui s'explique essentiellement par le même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 2 260 M\$ et ont été principalement affectés aux mêmes éléments que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Les entrées de trésorerie provenant des activités d'investissement se sont chiffrées à 2 874 M\$.

ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Les engagements et les obligations contractuelles n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022.

GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

Concernant la société de portefeuille, la compagnie surveille le montant du capital consolidé disponible et les montants attribués dans ses diverses filiales en exploitation. Le montant du capital attribué dans une société ou dans un pays en particulier dépend des exigences réglementaires locales ainsi que de l'évaluation interne des exigences de capital de la compagnie dans le contexte de ses risques opérationnels, de ses exigences d'exploitation et de ses plans stratégiques. La compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. Les décisions de capitalisation de la compagnie et de ses filiales en exploitation tiennent également compte de l'incidence que pourraient avoir de telles mesures sur les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie. Au cours du trimestre, la compagnie a remboursé le montant en capital de ses obligations de premier rang à 2,5 % arrivant à échéance de 500 M€, ainsi que les intérêts courus.

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales : le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV). Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie de 2023 du BSIF.

Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaires d'une société avec son capital requis. Le capital requis est ajusté de manière à ce qu'une société d'assurance vie puisse surmonter de graves situations de crise et assurer la continuité des affaires existantes. Les lignes directrices du TSAV font appel à une méthode fondée sur le risque pour mesurer les risques propres à une compagnie d'assurance vie et pour regrouper les résultats dans le but de calculer le montant des exigences de capital de la compagnie d'assurance vie.

Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimal de surveillance de 90 %. La Canada Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada, exerce ses activités selon un ratio bien au-dessus de ces ratios de surveillance.

Le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie au 30 juin 2023 était de 126 %. Le ratio du TSAV ne tient pas compte de l'incidence des liquidités de 0,5 G\$ détenues par Lifeco, la société de portefeuille, au 30 juin 2023 (1,3 G\$ au 31 mars 2023).

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

Ratio du TSAV

	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Capital de première catégorie	18 028 \$	18 523 \$	
Capital de deuxième catégorie	5 433	5 225	
Total du capital disponible	23 461	23 748	
Provision d'excédent et dépôts admissibles	5 176	5 322	
Total des ressources en capital	28 637 \$	29 070 \$	
Capital requis	22 791 \$	22 926 \$	
Ratio total (cible de surveillance du BSIF = 100 %)¹	126 %	127 %	
Ratio total pro forma selon IFRS 17 (cible de surveillance du BSIF = 100 %)^{1, 2}			130 %

¹ Ratio total (en %) = (total des ressources en capital/capital requis)

² Les estimations pro forma du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie se fondent sur l'application rétrospective de la ligne directrice sur le TSAV pour 2023 aux résultats financiers de 2022, qui ont été retraités afin de refléter l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9. Les ratios du TSAV pro forma visent uniquement à fournir une estimation du sens et de la magnitude de l'incidence de l'adoption de la ligne directrice sur le TSAV pour 2023 en vertu d'IFRS 17. Se reporter aux mises en garde présentées au début du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur les estimations pro forma.

Le ratio du TSAV a diminué de un point au cours du trimestre, passant de 127 % au 31 mars 2023 à 126 % au 30 juin 2023. Cette diminution de un point s'explique en partie par l'incidence de la hausse des taux d'intérêt pendant le trimestre, quelque peu contrebalancée par le rééquilibrage des actifs couvrant le surplus au sein de l'exploitation européenne, pour lesquels les exigences de capital réglementaire relatives au risque de taux d'intérêt ont diminué.

Modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV

Aucune nouvelle modification du scénario de risque de taux d'intérêt appliqué pour calculer le TSAV n'a été apportée au cours du trimestre. Le lissage des modifications antérieures du scénario de risque de taux d'intérêt dans les résultats relatifs au TSAV de la Canada Vie est maintenant terminé.

Sensibilités du TSAV

Mise en garde au sujet des sensibilités

Cette section inclut des estimations de la sensibilité du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie à l'égard de certains risques. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- des résultats réels, qui pourraient être sensiblement différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs viennent à changer;
- des limites générales des modèles internes de la compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie sera telle qu'elle a été indiquée.

Les sensibilités du TSAV sont arrondies au point le plus près et ont été préparées selon IFRS 17 en vertu de la ligne directrice du BSIF sur le TSAV pour 2023.

Actions ordinaires cotées en bourse

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines modifications des valeurs d'actions ordinaires cotées en bourse au 30 juin 2023 sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie. Ces estimations de sensibilité ont été établies en supposant que les soubresauts soient instantanés. Les estimations de sensibilité ont trait aux actions ordinaires cotées en bourse et ne couvrent pas les autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Ces estimations sont présentées à titre indicatif, car les positions réelles en actions pourraient varier en raison de la gestion active des portefeuilles d'actions cotées en bourse.

Variation immédiate des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse	30 juin 2023			
	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %
Variation potentielle du ratio du TSAV	0 point	0 point	0 point	(2) points

Taux d'intérêt

En général, le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent, et augmente lors des baisses de taux. Des taux d'intérêt plus élevés donnent lieu à une diminution de la valeur des actifs couvrant le surplus et de la valeur de la provision au titre du risque non financier incluse dans la provision d'excédent. Ces réductions seront partiellement contrebalancées par l'augmentation du bénéfice découlant de la hausse des taux d'intérêt. Bien que la valeur des ressources en capital diminue à mesure que les taux d'intérêt augmentent, la ligne directrice sur le TSAV utilise des taux d'intérêt fixes dans le calcul des exigences de capital relatives au risque d'assurance et, par conséquent, ces exigences de capital ne changent pas en fonction des fluctuations des taux d'intérêt. Ainsi, même si les taux d'intérêt à la hausse sont généralement favorables pour la compagnie, ils entraîneront une diminution du ratio du TSAV calculé.

Les estimations de sensibilité sont présentées à titre indicatif. Les incidences présentées sont fondées sur une modification parallèle de la courbe de rendement des taux d'intérêt dans l'ensemble des régions. Les fluctuations réelles des écarts de crédit et des taux des bons du Trésor pourraient provoquer différentes fluctuations du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie. La sensibilité aux taux d'intérêt dépend de nombreux facteurs et pourrait avoir des incidences non linéaires sur le ratio du TSAV. Ces sensibilités ne tiennent pas compte d'une variation du taux d'intérêt ultime ni de l'incidence d'une modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV.

Modification parallèle immédiate de la courbe de rendement	30 juin 2023	
	Hausse de 50 p.b.	Baisse de 50 p.b.
Variation potentielle du ratio du TSAV	Baisse de moins de 1 point	Hausse de moins de 1 point

Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital

Le BSIF élabore une nouvelle approche, dont la mise en œuvre est prévue en 2025, afin de déterminer les exigences de capital relatives au risque à l'égard des garanties liées aux fonds distincts. La compagnie continuera de participer aux prochaines consultations publiques portant sur cette question et d'autres questions.

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES¹

	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Rendement des capitaux propres fondamenta^{2, 3}			
Exploitation canadienne	17,6 %	18,4 %	17,3 %
Exploitation américaine ³	11,4 %	10,4 %	9,5 %
Exploitation européenne	17,5 %	17,8 %	17,3 %
Solutions de gestion du capital et des risques	37,1 %	37,0 %	42,9 %
Total du bénéfice fondamental de Lifeco^{2, 3}	15,9 %	16,1 %	15,8 %
Rendement des capitaux propres¹			
Exploitation canadienne	15,3 %	18,4 %	21,2 %
Exploitation américaine	6,7 %	6,0 %	5,5 %
Exploitation européenne	11,8 %	14,7 %	24,6 %
Solutions de gestion du capital et des risques	30,0 %	31,2 %	38,9 %
Total du bénéfice net de Lifeco¹	11,7 %	13,4 %	17,2 %

¹ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

² Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Les résultats comparatifs sont retraités afin d'exclure le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées relatives à Putnam Investments.

La compagnie applique une méthode de répartition du capital aux termes de laquelle les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne les secteurs Exploitation canadienne, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques (essentiellement la Canada Vie), cette méthode de répartition est généralement orientée sur les exigences de capital réglementaire, alors que, pour Empower et Putnam, la méthode est axée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio d'endettement de chaque unité d'exploitation reflète le ratio consolidé de la compagnie.

NOTATIONS

Cinq sociétés de notation indépendantes attribuent des notations à Lifeco. Les notations³ ont pour but d'offrir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité de crédit d'une société et des titres d'une société, et sont des indicateurs de la probabilité de paiement et de la capacité d'une société à respecter ses obligations conformément aux modalités de chacune d'elles.

Au deuxième trimestre de 2023, les notations existantes attribuées à Lifeco et à ses principales filiales en exploitation sont demeurées inchangées. La compagnie a continué d'afficher d'excellentes notations par rapport à ses concurrents en Amérique du Nord, grâce à son profil de risque prudent, à la stabilité de son bénéfice net et à sa capitalisation solide.

Les sociétés en exploitation de Lifeco reçoivent une notation groupée de la part de chaque agence de notation. Cette approche de notation groupée est essentiellement justifiée par la position enviable de la compagnie sur le marché de l'assurance au Canada et sa situation concurrentielle sur les marchés des États-Unis et d'Europe. Chacune des sociétés en exploitation de Lifeco profite d'un solide soutien financier implicite de Lifeco et est détenue par cette dernière. Les notations groupées de la compagnie n'ont subi aucune modification au cours du deuxième trimestre de 2023.

Agence de notation	Mesure	Lifeco	Canada Vie	Irish Life	Empower
A.M. Best Company	Santé financière		A+		A+
DBRS Morningstar	Notation de l'émetteur	A (élevée)	AA		Non coté
	Santé financière		AA		
	Créances de premier rang	A (élevée)			
	Créances de second rang	A (faible)	AA (faible)		
Fitch Ratings	Santé financière de l'assureur		AA	AA	AA
	Créances de premier rang	A			
	Créances de second rang	BBB+	A+		
Moody's Investors Service	Santé financière de l'assureur		Aa3		Aa3
S&P Global Ratings	Santé financière de l'assureur		AA		AA
	Créances de premier rang	A+			
	Créances de second rang	A-	AA-		

GESTION DES RISQUES ET PRATIQUES RELATIVES AU CONTRÔLE

Le cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie facilite l'harmonisation de la stratégie d'affaires avec l'appétence au risque, sert de base au déploiement de capitaux et permet de l'améliorer, et guide l'identification, l'atténuation et la gestion des pertes éventuelles et des risques. La fonction de gestion des risques de la compagnie est responsable d'élaborer et de maintenir le cadre d'appétence au risque, les politiques connexes de gestion des risques ainsi que la structure de limitation des risques, et elle assure une surveillance indépendante des risques pour toutes les activités de la compagnie. L'obligation de rendre des comptes et la responsabilité quant à la gouvernance des risques et aux politiques connexes de la compagnie reviennent ultimement au conseil d'administration. Il s'agit notamment de la politique de gestion des risques d'entreprise, qui définit les principes directeurs de la gestion des risques, ainsi que le cadre d'appétence au risque, qui reflète les niveaux et les types de risques que la compagnie est prête à accepter dans l'atteinte de ses objectifs d'affaires.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, aucune modification importante n'a été apportée aux pratiques de gestion et de contrôle des risques de la compagnie. Se reporter au rapport de gestion annuel de 2022 de la compagnie pour une description détaillée de la gestion des risques et des pratiques relatives au contrôle de la compagnie.

³ Ces notations ne sont pas une recommandation d'achat, de vente ou de détention des titres de la compagnie ou de ses filiales, et elles ne tiennent pas compte du cours du marché ou d'autres facteurs qui pourraient permettre de déterminer si un titre précis est adéquat pour un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres, et elles sont susceptibles d'être revues ou retirées à tout moment par l'agence de notation.

MÉTHODES COMPTABLES

SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Pour dresser des états financiers conformes aux normes IFRS, la direction doit faire des estimations, porter des jugements et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période visée. Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions, des immeubles de placement et du change à l'échelle mondiale, ainsi que des résultats au chapitre de la morbidité et de la mortalité. La juste valeur des placements de portefeuille, les évaluations du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance et la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé reflètent le jugement de la direction porté en fonction des conditions actuelles, mais ces éléments pourraient évoluer en fonction des faits nouveaux sur les marchés.

Les principales estimations comptables mises à jour afin de refléter la mise en œuvre d'IFRS 17 et d'IFRS 9 sont présentées ci-après. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023, ainsi qu'au rapport de gestion annuel de 2022 de la compagnie qui a été préparé conformément à IFRS 4 et à IAS 39.

Évaluation de la juste valeur

En vertu d'IFRS 9, un actif financier est évalué à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et est classé, et ensuite évalué, à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti en fonction du modèle économique de la compagnie utilisé pour gérer ses actifs ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif.

Les modèles économiques de la compagnie sont déterminés à un niveau qui reflète la façon dont les groupes d'actifs financiers sont collectivement gérés en vue d'atteindre des objectifs économiques.

Se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023 pour consulter les informations sur l'évaluation par niveau hiérarchique de la juste valeur des instruments financiers de la compagnie au 30 juin 2023.

Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous :

Obligations – À la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La juste valeur des obligations évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsqu'il n'existe pas de cours publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours publiés sur un marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'obligations à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Prêts hypothécaires – À la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires, la juste valeur des prêts hypothécaires est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux du marché pour des instruments semblables. Les données d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

Prêts hypothécaires rechargeables – À la juste valeur par le biais du résultat net

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires rechargeables, les flux de trésorerie futurs prévus sont actualisés au moyen d'un modèle d'évaluation interne, lequel tient compte de la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données incluses dans le modèle comprennent des données observables sur le marché telles que les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, la mortalité, les hypothèses relatives aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts et la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

Actions – À la juste valeur par le biais du résultat net

La juste valeur des actions négociées sur un marché actif est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen de la fluctuation du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours du marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'actions à la juste valeur par le biais du résultat net, à la date de clôture.

Comptabilité de couverture

La compagnie a choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture en vertu d'IAS 39 plutôt que ceux en vertu d'IFRS 9. Se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels audités de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 pour consulter les informations sur la méthode comptable que la compagnie utilise pour la comptabilité de couverture.

Pertes de crédit attendues

En vertu d'IFRS 9, les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Le modèle des pertes de crédit attendues en vertu d'IFRS 9 remplace le modèle des pertes subies en vertu d'IAS 39.

La compagnie évalue les corrections de valeur soit en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, soit en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir découlent de tout cas de défaillance qui pourrait survenir au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont calculées pour les actifs financiers dont le risque de crédit est faible ou n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie découlent de la totalité des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue, soit la période contractuelle maximale au cours de laquelle la compagnie est exposée au risque de crédit. Des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées pour les actifs financiers dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale ou lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation.

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues se fondent sur une estimation, pondérée selon les probabilités, des pertes de crédit attendues découlant des défaillances sur la période donnée pertinente en vertu du modèle des pertes de crédit. L'évaluation des pertes de crédit attendues pour un actif financier se fonde principalement sur l'exposition en cas de défaillance, la probabilité de défaillance et les pertes en cas de défaillance.

L'évaluation des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues nécessite l'utilisation de jugements et d'hypothèses.

Pour les actifs financiers productifs, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à la valeur actualisée de toutes les insuffisances de flux de trésorerie, qui constituent l'écart entre les flux de trésorerie dus à la compagnie et les flux de trésorerie qu'elle devrait recevoir. Pour les actifs financiers dépréciés, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. Les actifs financiers assujettis à des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont classés dans trois phases :

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est faible sont classés dans la phase 1. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir est calculée pour les actifs financiers de la phase 1.

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale sont classés dans la phase 2. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie est calculée pour les actifs financiers de la phase 2.

Les actifs financiers dépréciés sont classés dans la phase 3 et nécessitent une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie.

Passifs au titre des contrats d'assurance, de réassurance détenue et d'investissement

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent un ajustement au titre du risque non financier. Cet ajustement au titre du risque non financier est nécessaire pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables, et donne une assurance raisonnable que les passifs au titre des contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les ajustements au titre du risque non financier font l'objet d'un examen périodique afin de déterminer s'ils demeurent appropriés.

La compagnie évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour la réassurance détenue à partir d'hypothèses qui cadrent avec celles qu'elle utilise pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur.

Les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, déterminée au moyen des taux d'actualisation tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les principales techniques d'évaluation de la compagnie tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et elles utilisent au maximum les données observables sur le marché.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mise à jour des hypothèses et des informations à fournir sur les sensibilités annuelles

Les hypothèses et sensibilités présentées ci-dessous sont habituellement mises à jour dans le rapport de gestion annuel de la compagnie. Toutefois, en raison de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9, les sensibilités au 31 décembre 2022 ont été retraitées afin d'inclure les répercussions sur le bénéfice net et les soldes de la MSC de la compagnie. Ces hypothèses et sensibilités seront incluses dans tous les rapports de gestion intermédiaires de 2023, comme elles sont présentées ci-dessous, et seront mises à jour dans le rapport de gestion annuel de 2023 de la compagnie.

Mortalité – Une étude de la mortalité en assurance vie est effectuée régulièrement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la compagnie à des fins actuarielles. Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité du secteur à cet égard. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, et en fonction de facteurs propres à certains produits et des directives professionnelles. En outre, des provisions appropriées sont constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.

Morbidité – La compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes.

Frais – Les frais liés à certains éléments, comme les commissions et les taxes et frais liés aux polices, sont de nature contractuelle ou sont prescrits par la loi, et ils ne sont donc comptabilisés dans le passif que selon les hypothèses les plus probables. Les charges d'exploitation, comme les frais liés à l'administration des polices et des demandes de règlement et les coûts indirects, sont plus variables. La compagnie effectue régulièrement des études portant sur les charges d'exploitation afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif évalué. L'estimation des charges d'exploitation futures comprises dans le passif tient compte d'hypothèses sur l'inflation.

Résiliation de polices – Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. L'exposition la plus importante de la compagnie a trait aux produits T-100 et d'assurance vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance pour les polices temporaires renouvelables dans l'exploitation canadienne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. La compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses à l'égard de ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très restreinte.

Réassurance IARD – Les passifs au titre des contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le secteur Solutions de gestion du capital sont établis suivant des pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs IARD au Canada. Les passifs au titre des contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. De plus, les passifs au titre des contrats d'assurance comprennent également un montant au titre des sinistres survenus, mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés en résultat net. Le secteur Solutions de gestion du capital analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

Mise à jour des informations à fournir intermédiaires

En raison de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9, les sensibilités présentées ci-dessous incluent les répercussions sur le bénéfice net de la compagnie. Ces hypothèses et sensibilités seront mises à jour chaque trimestre.

Rendement des placements – Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus. La compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.

L'incidence de la variation des taux d'intérêt sur le bénéfice net serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9. La stratégie de gestion des actifs et des passifs adoptée par la compagnie fait appel à l'utilisation d'actions et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. En outre, en raison du classement des actifs financiers en vertu d'IFRS 9, les actifs hypothécaires, par exemple, qui sont évalués au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs, contribuent également à l'exposition du bénéfice net aux taux d'intérêt.

Une façon de mesurer le risque de taux d'intérêt consiste à déterminer l'incidence nette d'une modification immédiate des taux d'intérêt sur la valeur des actifs par rapport aux passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qui se répercute sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie.

La compagnie, en plus d'être exposée au risque de taux d'intérêt, est exposée au risque du marché boursier.

Certains passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement dont les flux de trésorerie sont d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires cotées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. Le bénéfice net reflétera les variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Toutefois, dans la plupart des cas, la valeur des passifs ne fluctue pas en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Les passifs relatifs aux autres produits, notamment les produits de fonds distincts assortis de garanties, fluctuent également en fonction des valeurs des actions. Dans les conditions actuelles du marché, la compagnie n'a subi aucune incidence sur le bénéfice des affaires relatives aux fonds distincts qu'elle ne couvre pas, car les variations du coût des garanties sont entièrement compensées dans la MSC. Dans le cas des affaires relatives aux fonds distincts couverts de la compagnie, la variation du passif par rapport à la variation des actifs de couverture a une incidence limitée sur le bénéfice.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt et aux autres fluctuations, se reporter à la note 6, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023.

Ajustement au titre du risque

L'ajustement au titre du risque non financier représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance en raison du risque non financier. Les risques non financiers sont les risques d'assurance comme le risque de mortalité à l'égard de l'assurance vie, le risque de mortalité et de morbidité à l'égard des rentes, ainsi que les autres risques comme le risque de charges et le risque de déchéance. L'ajustement au titre du risque est calculé en appliquant une marge aux hypothèses non financières et en actualisant les flux de trésorerie au titre de la marge qui en résultent au moyen des mêmes taux d'actualisation que ceux liés aux flux de trésorerie les plus probables. Les marges appliquées reflètent les avantages de la diversification pour tous les risques non financiers de la compagnie. La fourchette cible de la compagnie pour le niveau de confiance relatif à l'ajustement au titre du risque se situe entre le 85^e et le 90^e centile, et l'ajustement au titre du risque se situe actuellement à l'intérieur de cette fourchette cible. Le niveau de confiance est déterminé après déduction de la réassurance.

Taux d'actualisation

La compagnie évalue la valeur temps de l'argent au moyen de taux d'actualisation qui sont conformes aux prix de marché observables et qui reflètent les caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance. Ces taux excluent l'effet des facteurs qui influent sur ces prix de marché observables, mais pas sur les flux de trésorerie futurs des contrats d'assurance (p. ex. le risque de crédit).

La compagnie applique l'approche descendante pour les passifs au titre des contrats d'assurance couverts par des actifs. Selon cette approche, les taux d'actualisation sont estimés en partant de la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence qui reflète étroitement les caractéristiques de durée, de monnaie et de liquidité des flux de trésorerie d'assurance, puis en excluant l'incidence des risques (p. ex. le risque de crédit) présents dans les flux de trésorerie des instruments financiers qui font partie du portefeuille de référence, mais non dans les flux de trésorerie des contrats d'assurance. La compagnie utilise les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance comme portefeuille de référence pour déterminer les taux d'actualisation, au cours de la période observable, alors que les taux d'actualisation pour la période non observable sont basés sur un taux d'investissement ultime. Dans les cas où les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance ne reflètent pas adéquatement les caractéristiques d'illiquidité du passif, un ajustement supplémentaire est apporté au taux d'actualisation.

Dans les cas où il n'y a aucun actif qui couvre les passifs, la compagnie applique une approche ascendante dans sa détermination du taux d'actualisation. Cette approche utilise un taux sans risque majoré d'un écart afin de refléter les caractéristiques de liquidité des passifs. Les taux sans risque sont établis en fonction de la valeur de titres de créance d'État très liquides libellés dans la même monnaie que celle des passifs au titre du contrat d'assurance, et l'écart est tiré d'un élément de référence externe.

Le tableau ci-dessous présente la limite inférieure et la limite supérieure de la fourchette des taux au comptant qu'utilise la compagnie pour actualiser les flux de trésorerie des passifs, en fonction des principales devises.

Au 30 juin 2023		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	6,6 %	5,0 %	4,7 %	4,6 %	4,5 %	4,8 %
	Limite supérieure	7,0 %	5,4 %	5,1 %	5,1 %	4,9 %	5,0 %
\$ US	Limite inférieure	6,6 %	5,3 %	5,0 %	5,4 %	5,0 %	4,8 %
	Limite supérieure	7,0 %	5,8 %	5,4 %	5,8 %	5,4 %	5,1 %
€	Limite inférieure	3,6 %	2,8 %	2,6 %	2,7 %	3,0 %	4,3 %
	Limite supérieure	5,3 %	4,4 %	4,3 %	4,4 %	4,4 %	4,6 %
£	Limite inférieure	6,0 %	5,3 %	4,9 %	5,1 %	4,9 %	4,0 %
	Limite supérieure	7,1 %	6,4 %	6,0 %	6,2 %	6,0 %	5,2 %

Au 31 décembre 2022		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	5,9 %	4,8 %	4,8 %	4,9 %	4,7 %	5,0 %
	Limite supérieure	6,3 %	5,3 %	5,3 %	5,3 %	5,2 %	5,1 %
\$ US	Limite inférieure	5,9 %	5,3 %	5,1 %	5,6 %	5,2 %	4,9 %
	Limite supérieure	6,3 %	5,7 %	5,5 %	6,0 %	5,6 %	5,0 %
€	Limite inférieure	2,5 %	2,8 %	2,8 %	2,9 %	3,1 %	4,3 %
	Limite supérieure	4,2 %	4,5 %	4,5 %	4,6 %	4,5 %	4,6 %
£	Limite inférieure	4,0 %	4,2 %	4,3 %	4,6 %	4,4 %	3,8 %
	Limite supérieure	5,3 %	5,4 %	5,5 %	5,9 %	5,7 %	5,1 %

Les taux au comptant présentés dans le tableau ci-dessus sont calculés en fonction des taux d'intérêt en vigueur observés dans leurs marchés respectifs. Lorsque les taux d'intérêt ne sont pas observables, la courbe de rendement utilisée pour actualiser les flux de trésorerie passe à un taux ultime qui se compose d'un taux sans risque et d'une prime d'illiquidité. Ces montants sont établis en fonction de données historiques.

La compagnie a présenté les taux à terme dans la note 2 de ses états financiers intermédiaires non audités au 31 mars 2023. La compagnie présente maintenant les taux au comptant afin de mieux illustrer les taux d'actualisation appliqués. Il n'y a aucune incidence sur le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance.

MESURES D'EXPOSITION ET DE SENSIBILITÉ

Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance de la compagnie, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Lorsque les hypothèses sont révisées afin de refléter les derniers résultats techniques ou un changement de perspectives, il en découle une variation de la valeur des passifs, qui a une incidence sur le bénéfice de la compagnie.

Les sensibilités à l'égard du bénéfice et de la MSC présentées dans le tableau ci-dessous représentent l'incidence, au 31 décembre 2022, des méthodes comptables de la compagnie au 30 juin 2023, y compris la comptabilisation des contrats d'assurance en vertu d'IFRS 17 et des instruments financiers en vertu d'IFRS 9. Une description des méthodes utilisées pour calculer les sensibilités au risque d'assurance de la compagnie est présentée à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document. Les sensibilités à l'égard du risque d'assurance de la compagnie au 30 juin 2023 n'ont pas changé de façon importante par rapport aux montants présentés dans le tableau ci-dessous :

Mesures d'exposition et de sensibilité non financières

	Augmentation (diminution) du bénéfice net	Augmentation (diminution) de la MSC
	31 décembre 2022 (retraité)	31 décembre 2022
Mortalité à l'égard de l'assurance vie – augmentation de 2 %	25 \$	(325) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	200	(650)
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(100)	(125)
Charges – augmentation de 5 %	—	(175)
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	150	(1 100)

Le tableau suivant présente l'incidence approximative qu'auraient sur le bénéfice net de la compagnie certaines modifications des hypothèses formulées selon la meilleure estimation de la direction. Une description des méthodes utilisées pour calculer les sensibilités au risque financier de la compagnie est présentée à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document. En ce qui concerne les modifications des hypothèses relatives aux actifs, la sensibilité est présentée déduction faite de l'incidence correspondante sur le bénéfice de la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs.

Mesures d'exposition et de sensibilité financières

	Augmentation (diminution) du bénéfice net	
	30 juin 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Rendement des placements :		
Variation des courbes d'évaluation (courbes de taux du marché)		
Augmentation de 50 points de base	100 \$	75 \$
Diminution de 50 points de base	(150) \$	(125) \$
Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse		
Hausse de 20 %	225 \$	200 \$
Hausse de 10 %	125 \$	100 \$
Baisse de 10 %	(125) \$	(125) \$
Baisse de 20 %	(250) \$	(225) \$
Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe		
Hausse de 10 %	375 \$	400 \$
Hausse de 5 %	200 \$	200 \$
Baisse de 5 %	(200) \$	(200) \$
Baisse de 10 %	(400) \$	(425) \$

L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt variera selon les régions géographiques où les fluctuations surviennent. La hausse des taux au Canada et au Royaume-Uni a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net, et la baisse des taux dans la zone euro a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net. L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt varie également en fonction de l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée. Par conséquent, l'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt pourrait différer de l'incidence estimative des fluctuations parallèles dans toutes les régions géographiques, laquelle est présentée ci-dessus.

L'incidence potentielle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie ne tient pas compte des modifications éventuelles futures des hypothèses relatives au taux d'investissement final de la compagnie. Au 31 décembre 2022 et au 30 juin 2023, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement ultime dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 25 M\$ ou une diminution de 25 M\$ après impôt du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie.

Se reporter à la rubrique Méthodes comptables – Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur les sensibilités à l'égard du bénéfice.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

En raison de la nature évolutive des normes IFRS, certaines modifications de ces normes ont une incidence sur la compagnie en 2023 et certaines modifications pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures. La compagnie surveille activement les modifications futures aux normes IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la compagnie.

Autres changements de méthodes comptables

La compagnie a adopté les modifications des normes IFRS pour IAS 1, *Présentation des états financiers*, IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, et IAS 12, *Impôts sur le résultat*, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la compagnie.

La compagnie a adopté les modifications des normes IFRS pour IAS 12, *Impôts sur le résultat*, avec prise d'effet en mai 2023 et elle a appliqué l'exception relative à la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt différé et à la présentation de l'information à ce sujet selon les règles du Pilier 2 publiées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023.

Transition à IFRS 17 et à IFRS 9

La compagnie a adopté IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication des informations à fournir relativement aux contrats d'assurance. En vertu d'IFRS 17, les groupes de contrats sont évalués à la valeur actualisée estimative des flux de trésorerie d'exécution, ajustée pour tenir compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier et de la marge sur services contractuels (MSC). Même si la nouvelle norme modifie l'évaluation et le calendrier de la comptabilisation des contrats d'assurance ainsi que la présentation et les informations à fournir correspondantes dans les états financiers de la compagnie, elle n'a pas d'incidence significative sur la compagnie et ne modifie pas la stratégie d'affaires sous-jacente de la compagnie.

Les incidences de l'adoption d'IFRS 17 comprennent les suivantes :

- Les capitaux propres attribuables aux actionnaires au 1^{er} janvier 2022 ont diminué d'environ 12 % à la suite de l'adoption d'IFRS 17 le 1^{er} janvier 2023, ce qui est conforme aux attentes initiales, en raison principalement de l'établissement de la marge sur services contractuels (MSC), facteur contrebalancé en partie par le retrait de provisions qui ne sont plus requises en vertu d'IFRS 17.
- La MSC mise en place pour les contrats en vigueur au 1^{er} janvier 2022 s'établissait à 5,9 G\$ pour le compte de l'actionnaire et à 2,6 G\$ pour le compte de participation. Cela ne comprend pas la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital ou sur les capitaux propres d'ouverture.
- Le bénéfice fondamental⁴ a diminué de 1,8 % en raison de la transition, mais la tendance du bénéfice fondamental n'a pas changé de façon significative, et environ 70 % des activités n'ont subi que des incidences limitées ou aucune incidence. Toutefois, le bénéfice net devrait faire l'objet d'une volatilité accrue en raison de l'abandon du lien direct entre l'évaluation de l'actif et du passif qui existait selon la méthode canadienne axée sur le bilan en vertu d'IFRS 4. De plus, les modifications apportées à la définition du bénéfice fondamental afin d'exclure l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions ont représenté une augmentation de 4,0 % du bénéfice fondamental, ce qui donne une augmentation nette globale de 2,2 %.
- Les objectifs financiers à moyen terme en ce qui a trait à la croissance du BPA fondamental⁵ et au ratio de distribution fondamental sont demeurés inchangés, alors que l'objectif financier à moyen terme en ce qui a trait au rendement des capitaux propres fondamental² a augmenté de 2 % pour atteindre entre 16 % et 17 %, ce qui reflète la variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires.
- La santé financière a été maintenue et le ratio du TSAV consolidé pro forma de la Canada Vie au 31 décembre 2022 a bénéficié d'une incidence positive d'environ 10 points en raison de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9. Le capital disponible de première catégorie en vertu de la ligne directrice sur le TSAV pour 2023 comprend la MSC, autre que la MSC associée aux garanties des fonds distincts.

La compagnie a également adopté IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. IFRS 9 apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants : le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier, la dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues, et la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité. L'adoption d'IFRS 9 n'a pas entraîné de variation significative de l'actif, du passif et du bénéfice.

⁴ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁵ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

La compagnie a choisi de présenter des informations comparatives à l'égard de ses actifs financiers comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées au cours de la période comparative (superposition liée à IFRS 9), comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021. Les écarts dans le classement des actifs en vertu d'IAS 39 au 31 décembre 2022 et d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023 sont présentés ci-dessous :

Transition à IFRS 9

	Classement	
	IAS 39	IFRS 9
<u>Actifs financiers</u>		
Obligations		
	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)
	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ¹
	Juste valeur par le biais du résultat net (classement)	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ¹
	Prêts et créances	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)
	Prêts et créances	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ¹
	Prêts et créances	Coût amorti ¹
Prêts hypothécaires		
	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Prêts et créances	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)
	Prêts et créances	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ¹
	Prêts et créances	Coût amorti ¹
Actions		
	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente, au coût	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)

¹ En vertu d'IFRS 9, des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

En raison de la transition d'IAS 39 à IFRS 9, une part beaucoup plus importante des portefeuilles d'obligations et de prêts hypothécaires de la compagnie est évaluée à la juste valeur en vertu d'IFRS 9. Selon les soldes au 1^{er} janvier 2023, la transition à IFRS 9 fait en sorte que 100 % du portefeuille d'obligations et 89 % du portefeuille de prêts hypothécaires sont évalués à la juste valeur, comparativement à 79 % et à 9 %, respectivement, en vertu d'IAS 39, ce qui devrait se traduire par une volatilité accrue du bénéfice net.

Incidence de la transition sur les capitaux propres

Les changements de méthodes comptables découlant de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 ont eu une incidence sur le solde d'ouverture de la composante capitaux propres de la compagnie.

L'adoption d'IFRS 17 et la superposition liée à IFRS 9 se sont traduites par une réduction globale du total de l'actif de 13,6 G\$, du total du passif de 10,2 G\$ et du total des capitaux propres de 3,4 G\$, par rapport au bilan de transition au 1^{er} janvier 2022.

Les reclassements d'actifs et de passifs découlent des changements apportés aux regroupements de certains actifs et passifs. Les reclassements importants comprennent des avances consenties aux titulaires de polices de 8,3 G\$, des fonds détenus par des assureurs cédants de 7,9 G\$ et des primes en voie de recouvrement de 1,9 G\$ reclassés dans les passifs au titre des contrats d'assurance. De plus, des passifs au titre des contrats d'assurance d'un montant de 40,5 G\$ ont été reclassés dans les passifs au titre des contrats d'investissement, et des actifs au titre des contrats d'assurance de 1,5 G\$ et des passifs au titre des contrats de réassurance détenus de 1,3 G\$ ont été établis. Les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont été présentés de manière distincte dans les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement.

Les ajustements liés à IFRS 9 ont principalement donné lieu à une augmentation du total de l'actif de 2,6 G\$ en raison d'un changement de désignation de certaines obligations et de certains prêts hypothécaires détenus au coût amorti selon IAS 39, qui sont maintenant détenus à la juste valeur par le biais du résultat net selon IFRS 9.

Les ajustements liés à IFRS 17 ont principalement donné lieu à une augmentation de 6,8 G\$ des passifs au titre des contrats d'assurance, qui s'explique principalement par la mise en place de la MSC pour les contrats en vigueur de 5,9 G\$ relativement au compte de l'actionnaire et de 2,6 G\$ relativement au compte de participation, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de 2,0 G\$ de la transition d'IFRS 4 à IFRS 17 pour ce qui est des ajustements au titre du risque. Cela ne comprend pas la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital.

Le total des capitaux propres a diminué de 3,4 G\$, soit de 3,1 G\$ pour le surplus cumulé attribuable au compte de l'actionnaire, de 0,2 G\$ pour le surplus attribuable au compte de participation et de 0,1 G\$ pour le cumul des autres éléments du résultat global.

Le surplus cumulé attribuable au compte de l'actionnaire a diminué de 3,1 G\$, principalement en raison de la mise en place de la MSC de 6,3 G\$ et de l'ajustement pour tenir compte des différences du taux d'actualisation de 1,9 G\$, facteurs contrebalancés par des augmentations attribuables à la transition des ajustements au titre du risque d'IFRS 4 vers IFRS 17 de 2,0 G\$ et à l'incidence de la première application de la superposition liée à IFRS 9 de 2,2 G\$. Toutes les autres incidences, y compris l'impôt, les ajustements liés aux charges non attribuables et les reclassements, ont donné lieu à une augmentation totale de 0,9 G\$.

La diminution de 0,2 G\$ du surplus attribuable au compte de participation s'explique par l'incidence de la première application d'IFRS 17 de 0,7 G\$, facteur contrebalancé par l'effet de la superposition liée à IFRS 9 de 0,5 G\$.

Le cumul des autres éléments du résultat global a diminué de 0,1 G\$ en raison de l'incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9.

Observations tirées des résultats comparatifs retraités de 2022

L'adoption d'IFRS 17 a donné lieu à une diminution de 1,8 % du bénéfice fondamental, et le bénéfice d'environ 70 % des activités n'a que peu ou pas varié. Dans le cas des activités les plus touchées par IFRS 17, les principaux facteurs à l'origine de la variation du bénéfice ont trait à l'introduction de la marge sur services contractuels (MSC) et à l'abandon du lien direct entre les actifs et les passifs.

La MSC fait en sorte de renforcer la stabilité des résultats au chapitre de l'assurance, car les profits attribuables aux nouvelles affaires, certains résultats non financiers (p. ex. au chapitre de la longévité) et certaines révisions des hypothèses non financières sont comptabilisés dans la MSC, dans la mesure du possible, puis comptabilisés dans le résultat à mesure que les services sont fournis sur la durée du contrat d'assurance. Toutefois, certains résultats non financiers (p. ex. l'incidence de la mortalité sur les contrats d'assurance vie) sont immédiatement comptabilisés dans le bénéfice fondamental. Cela peut entraîner un écart dans la comptabilisation du bénéfice fondamental, sans avoir d'incidence sur la position de capital réglementaire (TSAV) de la Canada Vie. Le portefeuille diversifié de la Canada Vie continue de réduire au minimum l'incidence des variations de la mortalité sur le capital, car la hausse des soldes de la MSC pour les blocs d'affaires liées à la longévité se traduit par une augmentation du capital disponible de première catégorie aux fins du TSAV, ce qui réduit la comptabilisation immédiate du bénéfice pour les blocs d'affaires liées à la mortalité. Ce traitement du capital reflète mieux le fait que les facteurs financiers sous-jacents de ces blocs d'affaires n'ont pas changé et que seul le moment où les résultats sont reflétés dans le résultat a changé.

L'abandon du lien direct entre les actifs et les passifs a donné lieu à une légère diminution du bénéfice fondamental, car l'incidence des activités de négociation sur certains secteurs d'activité est reportée plutôt que d'être immédiatement reflétée dans le résultat. La compagnie a choisi d'utiliser une approche descendante basée sur son propre portefeuille d'actifs de référence pour établir les taux d'actualisation des passifs liés aux flux de trésorerie d'exécution pour la plupart des portefeuilles d'affaires. En ce qui concerne les autres secteurs d'activité, à mesure que la compagnie rééquilibre les placements à revenu fixe à l'intérieur du portefeuille de référence, cela peut entraîner une variation des taux d'actualisation calculés selon une approche descendante utilisés pour évaluer les passifs au titre des contrats d'assurance, ce qui fait en sorte que les activités de négociation sont comptabilisées immédiatement dans le résultat.

La volatilité du bénéfice net est accrue en vertu d'IFRS 17 en raison des différences entre la variation des passifs et la variation des actifs connexes découlant de l'abandon du lien direct entre les actifs et les passifs. Dans le cadre de la transition à IFRS 17, la compagnie a revu ses décisions prises à l'égard de la gestion des actifs et des passifs et des méthodes comptables dans le but de maintenir la stabilité du capital réglementaire (TSAV) de la Canada Vie.

- Par exemple, dans les cas où la stratégie de placement fait appel à l'utilisation d'actions ou d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, ou d'actifs hypothécaires évalués au coût amorti, à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, le bénéfice net présente alors un risque de taux d'intérêt en vertu d'IFRS 17. Toutefois, cette volatilité additionnelle du bénéfice net compense les autres incidences du TSAV, ce qui accroît la stabilité du TSAV.
- À mesure que les marchés boursiers et le marché immobilier fluctuent, la variation de la valeur comptable des actifs (les fluctuations liées à la valeur de marché) est maintenant comptabilisée dans le résultat, plutôt que d'être compensée selon la méthode canadienne axée sur le bilan en vertu d'IFRS 4. Toutefois, cette volatilité additionnelle du bénéfice net a une incidence limitée sur le TSAV compte tenu du recours réduit aux actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Au cours de la période comparative de 2022, la compagnie a observé les principaux éléments suivants :

- Une diminution de 1,8 % du bénéfice fondamental, alors que le bénéfice d'environ 70 % des activités n'a que peu ou pas varié. Cette diminution est attribuable au report des profits attribuables aux nouvelles affaires et de certaines activités de négociation, partiellement contrebalancé par la hausse du bénéfice lié aux affaires en vigueur découlant de l'amortissement de la MSC et du report de certains résultats non financiers.
- Une augmentation de la volatilité du bénéfice net attribuable à l'expérience sur le marché découlant de la volatilité accrue du marché en 2022; toutefois, la santé financière de la compagnie et le ratio du TSAV de la Canada Vie sont demeurés stables par rapport à 2022.

Pour une description détaillée des méthodes comptables, y compris des changements futurs de méthodes comptables, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

MESURES FINANCIÈRES ET RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR

Mesures financières non conformes aux PCGR

La compagnie utilise plusieurs mesures non conformes aux PCGR pour évaluer sa performance globale et chacune de ses unités d'exploitation. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) utilisés aux fins de la préparation des états financiers consolidés de la compagnie. Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs peuvent se servir de ces mesures financières pour mieux comprendre comment la direction perçoit le rendement sous-jacent des activités de la compagnie.

Bénéfice fondamental (perte fondamentale)

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) exclut les éléments suivants du bénéfice net présenté selon les normes IFRS :

- Les incidences liées aux marchés, lorsque les rendements réels des marchés au cours de la période considérée diffèrent des rendements prévus à long terme sur les actifs et les passifs;
- La révision des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs;
- Les coûts d'acquisition et de dessaisissement;
- Les coûts de restructuration et d'intégration;
- Les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives liées au goodwill et aux immobilisations incorporelles, les incidences des pertes de valeur liées aux modifications des taux d'imposition et autres éléments fiscaux, les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise et le bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées;
- Les autres éléments qui, lorsqu'ils sont déduits, aident à expliquer la performance sous-jacente de la compagnie.

La définition du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) a été précisée (en 2023 et a été appliquée aux résultats comparatifs de 2022) pour exclure également les incidences suivantes, qui sont incluses dans le bénéfice net présenté selon les normes IFRS, afin d'améliorer la représentation de la performance sous-jacente de la compagnie et pour assurer une cohérence et une comparabilité avec les autres sociétés du secteur des services financiers :

- Les profits (pertes) réalisés à la vente d'actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global;
- L'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs couvrant le surplus et des passifs;
- L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions.

Lifeco

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental	920 \$	826 \$	903 \$	1 746 \$	1 615 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(92) \$	(209) \$	152 \$	(301) \$	1 016 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	13	41	(73)	54	(251)
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs (avant impôt)	(158)	—	—	(158)	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	37	—	—	37	—
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(5)	9	(17)	4	(36)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	(2)	2	(1)	3
Coûts d'acquisition et de dessaisissement (avant impôt)	(208)	—	(71)	(208)	(79)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	50	—	14	50	15
Coûts de restructuration et d'intégration (avant impôt)	(28)	(26)	(60)	(54)	(77)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	8	7	16	15	21
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(49)	(43)	(49)	(92)	(84)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	13	11	13	24	21
Total avant impôt des éléments exclus du bénéfice fondamental	(540) \$	(269) \$	(45) \$	(809) \$	740 \$
Incidence sur l'impôt sur le résultat des éléments exclus du bénéfice fondamental	122	57	(28)	179	(191)
Activités abandonnées – Gestion d'actifs (après impôt)	(4)	(19)	(7)	(23)	(7)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	498 \$	595 \$	823 \$	1 093 \$	2 157 \$

Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental	283 \$	278 \$	340 \$	561 \$	564 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(179) \$	(60) \$	65 \$	(239) \$	363 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	50	17	(30)	67	(102)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	1	3	(10)	4	(13)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	(1)	1	(1)	2
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(6)	(6)	(6)	(12)	(12)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	2	2	3	3
Coûts d'acquisition et de dessaisissement (avant impôt)	(3)	—	—	(3)	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	—	—	1	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	148 \$	233 \$	362 \$	381 \$	805 \$

Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental	265 \$	218 \$	164 \$	483 \$	308 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(4) \$	(5) \$	(8) \$	(9) \$	(7) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	—	—	(1)
Coûts de restructuration et d'intégration (avant impôt)	(28)	(26)	(60)	(54)	(77)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	8	7	16	15	21
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(37)	(32)	(39)	(69)	(64)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	10	8	10	18	16
Coûts d'acquisition et de dessaisissement (avant impôt)	(159)	—	(67)	(159)	(69)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	39	—	14	39	15
Activités abandonnées – Gestion d'actifs (après impôt)	(4)	(19)	(7)	(23)	(7)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	90 \$	151 \$	23 \$	241 \$	135 \$

Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental	180 \$	178 \$	210 \$	358 \$	386 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	100 \$	(155) \$	70 \$	(55) \$	533 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(16)	16	(16)	—	(91)
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs (avant impôt)	(158)	—	—	(158)	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	37	—	—	37	—
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(1)	6	(8)	5	(19)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	(1)	1	(1)	1
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(6)	(5)	(4)	(11)	(8)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	2	1	1	3	2
Coûts d'acquisition et de dessaisissement (avant impôt)	(46)	—	(4)	(46)	(10)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	10	—	—	10	—
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	102 \$	40 \$	250 \$	142 \$	794 \$

Solutions de gestion du capital et des risques

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental	203 \$	157 \$	190 \$	360 \$	361 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(9) \$	22 \$	11 \$	13 \$	108 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(21)	5	(23)	(16)	(52)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(5)	—	1	(5)	(4)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	—	—	1	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	169 \$	184 \$	179 \$	353 \$	413 \$

Exploitation générale de Lifeco

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)	(11) \$	(5) \$	(1) \$	(16) \$	(4) \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale)					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	— \$	(11) \$	14 \$	(11) \$	19 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	3	(4)	3	(5)
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	(11) \$	(13) \$	9 \$	(24) \$	10 \$

Bénéfice fondamental – résultat des activités d'assurance – Représente le bénéfice tiré de la couverture d'assurance fournie et se compose du bénéfice prévu au titre des activités d'assurance, de l'incidence des nouvelles affaires en matière d'assurance souscrites et des profits et pertes liés à l'expérience pour les activités d'assurance de la compagnie. Cette mesure est présentée au titre des détenteurs d'actions ordinaires, ce qui signifie qu'elle exclut les résultats attribuables au compte de participation.

Bénéfice fondamental – résultat net des activités de placement – Représente la différence entre le rendement attendu par la direction des actifs couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et la désactualisation associée aux taux d'actualisation utilisés pour évaluer les passifs au titre des contrats d'assurance correspondants. Comprend la reprise des provisions au titre du crédit dans le résultat net et l'incidence des résultats au chapitre du crédit pour la période, ainsi que l'incidence de certaines activités de négociation sur les actifs à revenu fixe et les charges de placement non directement attribuables. Comprend également les produits tirés des placements attendus sur les actifs couvrant le surplus, déduction faite des charges de placement connexes. Cette mesure est présentée au titre des détenteurs d'actions ordinaires, ce qui signifie qu'elle exclut les résultats attribuables au compte de participation. Cette mesure exclut aussi le bénéfice relatif à l'écart tiré de certains produits de placement, qui représente la différence entre les taux gagnés et les taux crédités aux clients.

Actif géré et actif administré

L'actif géré et l'actif administré sont des mesures non conformes aux PCGR qui constituent des indicateurs de la taille et du volume de l'ensemble des activités de la compagnie. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Le total de l'actif administré inclut le total de l'actif selon les états financiers, l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et les autres actifs administrés.

Lifeco		
	30 juin 2023	31 mars 2023
Total de l'actif selon les états financiers¹	690 003 \$	691 853 \$
Autres actifs gérés ¹	352 370	348 361
Total de l'actif géré¹	1 042 373 \$	1 040 214 \$
Autres actifs administrés	1 601 005	1 555 937
Total de l'actif administré¹	2 643 378 \$	2 596 151 \$

¹ Les chiffres comprennent les actifs détenus en vue de la vente et les autres actifs gérés liés aux activités abandonnées de Putnam Investments.

Exploitation canadienne

	30 juin 2023	31 mars 2023
Activités liées aux honoraires tirés des produits de gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne – actif administré		
Actifs des fonds distincts	98 216 \$	97 426 \$
Autres actifs gérés	3 971	3 960
Activités liées aux honoraires tirés des produits de gestion du patrimoine – autres actifs administrés	25 141	24 736
Activités liées aux honoraires tirés des produits de gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne – total de l'actif administré	127 328 \$	126 122 \$
Ajouter : autres actifs du bilan	98 457 \$	98 876 \$
Ajouter : autres actifs administrés	2 221	2 253
Actif consolidé de l'exploitation canadienne au bilan	196 673 \$	196 302 \$
Autres actifs gérés consolidés de l'exploitation canadienne	3 971	3 960
Autres actifs administrés consolidés de l'exploitation canadienne	27 362	26 989
Total de l'actif administré de l'exploitation canadienne	228 006 \$	227 251 \$

Exploitation américaine

	30 juin 2023	31 mars 2023
Actif administré – Empower		
Fonds général	91 817 \$	97 375 \$
Fonds distincts	170 566	174 625
Autres actifs gérés	92 860	90 359
Autres actifs administrés	1 562 088	1 517 070
Actif administré – Empower	1 917 331 \$	1 879 429 \$
Autres actifs gérés – Putnam	228 206 \$	228 282 \$
Total partiel	2 145 537 \$	2 107 711 \$
Ajouter : ajustement consolidé des autres actifs gérés	(30 895) \$	(31 098) \$
Ajouter : autres actifs du bilan	37 906	31 444
Actif consolidé de l'exploitation américaine au bilan	300 289 \$	303 444 \$
Autres actifs gérés consolidés de l'exploitation américaine	290 171	287 543
Autres actifs administrés consolidés de l'exploitation américaine	1 562 088	1 517 070
Total de l'actif administré de l'exploitation américaine	2 152 548 \$	2 108 057 \$

Exploitation européenne

	30 juin 2023	31 mars 2023
Produits de gestion du patrimoine et de placement seulement de l'exploitation européenne – actif administré		
Actifs des fonds distincts	135 542 \$	133 095 \$
Autres actifs gérés	58 228	56 858
Autres actifs administrés	11 555	11 878
Produits de gestion du patrimoine et de placement seulement de l'exploitation européenne – total de l'actif administré	205 325 \$	201 831 \$
Ajouter : autres actifs du bilan	48 812 \$	49 772 \$
Actif consolidé de l'exploitation européenne au bilan	184 354 \$	182 867 \$
Autres actifs gérés consolidés de l'exploitation européenne	58 228	56 858
Autres actifs administrés consolidés de l'exploitation européenne	11 555	11 878
Total de l'actif administré de l'exploitation européenne	254 137 \$	251 603 \$

Ratios non conformes aux PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière exprimée sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou selon une représentation similaire qui n'est pas présentée dans les états financiers de la compagnie et qui contient une ou plusieurs mesures financières non conformes aux PCGR comme composantes. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs.

Tous les ratios non conformes aux PCGR présentés par la compagnie utilisent le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) à titre de composante non conforme aux PCGR. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

- **Ratio de distribution fondamental** – Les dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires sont divisés par le bénéfice fondamental (la perte fondamentale).
- **Bénéfice fondamental par action** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période.
- **Bénéfice fondamental par action (dilué)** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période, après dilution.
- **Rendement des capitaux propres fondamental** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.
- **Ratio du coût de la direction** – Ce ratio permet de comparer la rémunération versée par la compagnie à ses hauts dirigeants désignés au bénéfice fondamental de la compagnie, pour une même période. Il est calculé en divisant la rémunération annuelle totale versée aux hauts dirigeants désignés (présentée dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la compagnie, à la rubrique Rémunération des hauts dirigeants) par le bénéfice fondamental pour l'exercice.
- **Taux d'imposition effectif – bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires** – Le calcul de ce ratio correspond à l'ajustement de l'impôt sur le résultat et du bénéfice net avant impôt attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires présentés par la compagnie afin d'éliminer l'incidence des éléments exclus du bénéfice fondamental dans le but de calculer le taux d'imposition effectif pour les détenteurs d'actions ordinaires.

GLOSSAIRE

- **Révision des hypothèses et mesures prises par la direction** – L'incidence sur le bénéfice net découlant i) des révisions apportées aux méthodes et aux hypothèses utilisées pour évaluer les actifs et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement de la compagnie et ii) des mesures prises par la direction au cours de la période de présentation de l'information financière considérée, qui comprennent, sans s'y limiter, les changements apportés aux caractéristiques des produits en vigueur (y compris les prix), et les contrats de réassurance nouveaux ou révisés relatifs à des polices en vigueur. La révision des hypothèses et les mesures prises par la direction sont exclues du bénéfice fondamental.
- **Valeur comptable par action ordinaire** – Cette mesure correspond aux capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco divisés par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.
- **Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires** – Cette mesure financière se compose d'éléments figurant au bilan de Lifeco, soit les suivants : le capital social – actions ordinaires, le surplus cumulé, le cumul des autres éléments de bénéfice global et le surplus d'apport.
- **Ratio de distribution** – Les dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires sont divisés par le bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires.
- **Composantes du bénéfice** – L'analyse des composantes du bénéfice fournit des renseignements supplémentaires sur les principales sources de bénéfices de Lifeco et elle constitue une présentation uniforme par les pairs du secteur de l'assurance au Canada. L'approche des composantes du bénéfice présente le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires, qui se compose du bénéfice fondamental fondé sur les composantes du bénéfice et des éléments exclus du bénéfice fondamental. En ce qui a trait au résultat fondamental des activités d'assurance, l'approche des composantes du bénéfice fournit des détails sur le bénéfice prévu au titre des activités d'assurance, l'incidence des nouvelles affaires et les gains et pertes liés à l'expérience. Pour ce qui est du résultat net fondamental des activités de placement, l'approche des composantes du bénéfice fournit des détails sur les rendements attendus des placements et le bénéfice lié au surplus. Selon l'approche des composantes du bénéfice, les autres produits et charges fondamentaux sont présentés séparément, accompagnés de détails supplémentaires à propos des honoraires et autres produits, des charges non directement attribuables et autres charges, de l'impôt sur le résultat sur le bénéfice fondamental, des participations ne donnant pas le contrôle, des dividendes sur actions privilégiées et d'autres éléments.
- **Ratio de levier financier** – Cette mesure est définie comme la dette, les titres hybrides et les actions privilégiées divisés par le total du capital investi consolidé. Le dénominateur inclut également le solde après impôt de la MSC pour les produits sans participation, autre que la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu'elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV.
- **Incidence des fluctuations des devises (taux de change constant)** – Les éléments ayant une incidence sur les états consolidés du résultat net de la compagnie, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net, sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Ces mesures mettent en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux normes IFRS équivalents en dollars canadiens. Elles ont été établies d'après les taux moyens en vigueur à la date de la période correspondante, comme on le voit ci-dessous. Ces mesures fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

	Périodes closes les	
	30 juin 2023	30 juin 2022
Dollar américain	1,34	1,28
Livre sterling	1,68	1,60
Euro	1,46	1,36

- **Expérience sur le marché par rapport aux attentes** – Il s'agit de l'incidence sur le bénéfice net découlant de l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement, déduction faite de la couverture, et les passifs d'impôt différé connexes, qui comprend :
 - l'incidence de l'inefficacité de la couverture se rapportant aux passifs au titre des garanties liées aux fonds distincts qui sont couverts et le rendement des actifs de couvertures connexes;
 - l'incidence sur les passifs au titre des garanties liées aux fonds distincts qui ne sont pas couverts;
 - les incidences liées aux marchés qui diffèrent des attentes à l'égard des actifs couvrant le surplus, des actifs du fonds général et des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qu'ils couvrent;
 - les autres incidences liées aux marchés sur les actifs du fonds général et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qu'ils couvrent qui ne peuvent être attribuées aux attentes pour la période.
- **Primes comptables de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie** – Pour l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, cette mesure représente la valeur des primes en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.
- **Flux de trésorerie nets et entrées (sorties) nettes** – Cette mesure sert d'indicateur de la capacité de la compagnie à attirer de nouvelles affaires et à conserver les affaires existantes. Les flux de trésorerie nets et les entrées (sorties) d'actifs nettes se composent des éléments suivants :
 - Pour les produits de gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne, les flux de trésorerie nets comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, aux fonds communs de placement exclusifs et aux fonds communs de placement non exclusifs.
 - Pour les produits de gestion du patrimoine et de placement seulement de l'exploitation européenne, les flux de trésorerie nets comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, à l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et aux autres actifs administrés.
 - Pour Empower, les flux de trésorerie nets comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, aux actifs du fonds général, aux fonds communs de placement exclusifs et aux fonds communs de placement non exclusifs, ainsi qu'aux autres actifs gérés.
 - Pour PanAgora, les entrées (sorties) nettes comprennent les souscriptions et les rachats liés aux comptes institutionnels.
- **Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)** – Le BSIF est un organisme indépendant du gouvernement fédéral canadien qui réglemente et supervise les institutions financières et les régimes de retraite sous réglementation fédérale afin de déterminer s'ils sont en bonne santé financière et s'ils respectent leurs exigences.
- **Autres actifs administrés** – Les autres actifs administrés comprennent les actifs pour lesquels la compagnie ne fournit que des services administratifs, contre des honoraires et autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs et la compagnie ne dirige pas les activités de placement. Les services offerts relativement aux actifs administrés comprennent la tenue de livres, les services de garde, la collecte des produits tirés des placements, le règlement de transactions et d'autres services administratifs. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.
- **Autres actifs gérés** – Cette mesure tient compte des fonds des clients externes pour lesquels la compagnie surveille les politiques de placement. Les services offerts relativement à l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients.
- **Ratio cours/valeur comptable** – Le cours de clôture de l'action de la compagnie divisé par sa valeur comptable par action.
- **Ratio cours/bénéfice** – Le cours de clôture de l'action de la compagnie divisé par son bénéfice net par action pour les quatre derniers trimestres.

- **Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires** – Le bénéfice net (la perte nette) des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.
- **Souscriptions** – Les souscriptions sont évaluées selon le type de produit :
 - Les souscriptions de produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque comprennent la totalité des primes uniques et des primes annualisées prévues pour les 12 premiers mois du régime.
 - Les souscriptions d'assurance collective et de SAS reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes.
 - Dans le cas des produits individuels de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les dépôts des produits de fonds distincts, les dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ainsi que les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs.
 - Dans le cas des produits collectifs de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les actifs transférés d'anciens fournisseurs de régimes et les cotisations annuelles prévues au nouveau régime.
- **Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires sectoriels** – La compagnie applique une méthode de répartition du capital aux termes de laquelle les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne les secteurs Exploitation canadienne, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques (essentiellement la Canada Vie), cette méthode de répartition est généralement orientée sur les exigences de capital réglementaire, alors que, pour Empower et Putnam, la méthode est axée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio d'endettement de chaque unité d'exploitation reflète celui de la société consolidée.

Cette méthode de répartition du capital permet à la compagnie de calculer des rendements des capitaux propres comparables pour chaque unité d'exploitation. Par conséquent, ces rendements des capitaux propres se fondent sur le capital qui a été alloué aux unités d'exploitation et sur les charges financières associées à ce capital. Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information se rapportant à la compagnie devant être présentée dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales est a) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais stipulés par les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales, et b) réunie et transmise aux membres de la haute direction de la compagnie, notamment le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers, selon le cas, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la présentation de l'information.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux normes IFRS. La direction de la compagnie est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inefficaces par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2023, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le 3 avril 2023, la compagnie a annoncé que la Canada Vie avait conclu une entente visant l'acquisition d'Investment Planning Counsel Inc., une société indépendante de gestion du patrimoine de premier plan, auprès de la Société financière IGM Inc. (IGM), pour une contrepartie en trésorerie totale de 575 M\$, sous réserve d'ajustements. IGM est une société liée membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Par conséquent, le Comité de révision de la compagnie et celui de la Canada Vie ont examiné et approuvé la transaction. La clôture de la transaction devrait avoir lieu au cours du quatrième trimestre de 2023, sous réserve des conditions de clôture réglementaires et habituelles.

Le 6 juillet 2023, Sagard Holdings Inc. (Sagard), une filiale entièrement détenue de Power Corporation, a annoncé que la relation entre la compagnie et Sagard s'était étendue, tant en ce qui a trait à la participation minoritaire de la compagnie dans Sagard qu'en ce qui concerne ses engagements envers certaines stratégies de Sagard. L'augmentation de la participation minoritaire dans Sagard est non significative pour la compagnie, et les engagements à l'égard de certaines stratégies de Sagard ont augmenté, passant à approximativement 700 M\$ US.

Autrement, les transactions entre parties liées n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Renseignements financiers trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	Présentation selon IFRS 17/9						Présentation selon IFRS 4/39	
	2023		2022 (retraité)				2021	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Total des produits¹	5 940 \$	12 110 \$	10 250 \$	556 \$	(5 581) \$	(3 841) \$	18 122 \$	17 432 \$
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires								
Total	498 \$	595 \$	452 \$	987 \$	823 \$	1 334 \$	765 \$	872 \$
De base – par action	0,53	0,64	0,48	1,06	0,88	1,43	0,82	0,94
Dilué – par action	0,53	0,64	0,48	1,06	0,88	1,43	0,82	0,94

¹ Les résultats comparatifs des périodes présentées en vertu d'IFRS 17/9 sont retraités afin d'exclure les activités abandonnées liées à Putnam Investments.

Le bénéfice net consolidé attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco s'est établi à 498 M\$ pour le deuxième trimestre de 2023, comparativement à 823 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ce montant représente 0,53 \$ par action ordinaire (0,53 \$ après dilution) pour le deuxième trimestre de 2023, comparativement à 0,88 \$ par action ordinaire (0,88 \$ après dilution) il y a un an.

Le total des produits pour le deuxième trimestre de 2023 s'est établi à 5 940 M\$ et comprend des produits des activités d'assurance de 5 081 M\$ (4 762 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent), des produits nets tirés des placements de 2 061 M\$ (2 000 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent), une variation à la baisse de 2 668 M\$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net (variation à la baisse de 13 660 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent) et des honoraires et autres produits de 1 466 M\$ (1 317 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent).

CONVERSION DES DEVISES

Lifeco exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

Conversion des devises						
Périodes closes les	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022
Dollar américain						
Bilan	1,32 \$	1,35 \$	1,35 \$	1,38 \$	1,29 \$	1,25 \$
Produits et charges	1,34 \$	1,35 \$	1,36 \$	1,31 \$	1,28 \$	1,27 \$
Livre sterling						
Bilan	1,68 \$	1,67 \$	1,64 \$	1,54 \$	1,57 \$	1,64 \$
Produits et charges	1,68 \$	1,64 \$	1,59 \$	1,54 \$	1,60 \$	1,70 \$
Euro						
Bilan	1,45 \$	1,47 \$	1,45 \$	1,35 \$	1,35 \$	1,38 \$
Produits et charges	1,46 \$	1,45 \$	1,39 \$	1,31 \$	1,36 \$	1,42 \$

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Des renseignements supplémentaires sur Lifeco, y compris ses plus récents états financiers consolidés, l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers ainsi que la notice annuelle, sont accessibles sur le site www.sedar.com.